



urps infirmière
libérale
Provence Alpes Côte d'Azur

Avec le soutien financier de l'ARS PACA



Enquête auprès des infirmiers libéraux de Provence-Alpes- Côtes d'Azur

*Représentations, opinions et perceptions de
leurs conditions de travail - Volet quantitatif*

Juillet 2026

N°122522

Contacts Ifop :

Chloé Tegny / Nathan Pressoir

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

Sommaire

1.1	La méthodologie	3
1.2	Structure de l'échantillon et renseignements complémentaires	5
2.0	Les résultats de l'étude	13
2.1	Organisation du travail et répartition de l'activité	14
2.2	Regard sur sa situation professionnelle	18
2.3	Etat de santé, difficultés quotidiennes et bien-être au travail	34
2.4	Notoriété et confiance accordée à différents acteurs de la profession	47
3.0	Les grands enseignements	51



1.1

Méthodologie

Méthodologie

Echantillon

L'enquête a été adressée à l'ensemble des infirmiers libéraux exerçant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et dont les coordonnées étaient renseignées au sein du fichier de contacts transmis par l'URPS Infirmière libérale. Parmi eux, **1 222** infirmiers libéraux ont répondu à l'enquête :

- **1 020** personnes ont répondu par questionnaire auto-administré en ligne par le biais d'une consultation (par mail et par lien ouvert diffusé sur les canaux de communication de l'URPS)
- **202** ont répondu par téléphone

Méthodologie

Afin de garantir sa représentativité, l'échantillon a fait l'objet a posteriori d'un redressement statistique (sur les critères de sexe et d'âge après stratification par département) fondé sur les statistiques officielles délivrées par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) sur la population infirmière libérale : données agrégées 2012-2023, démographie des infirmières libérales en France hors Mayotte, système national des données de santé (SNDS).

Mode de recueil

Les interviews ont été réalisées :

- par questionnaire auto-administré en ligne : **du 15 juin au 3 juillet 2026**.
- par téléphone : **du 15 juin au 7 juillet 2026**

Les différences significatives * sont indiquées ainsi :

XX% / **XX%**

XX% / **XX%** : le résultat apparaît en rouge lorsqu'il est significativement inférieur à la moyenne, en vert lorsqu'il est significativement supérieur à la moyenne.

Précision relative aux marges d'erreur

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCES						
Taille d'échantillon	Pourcentage observé					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
1 500	1,1	1,5	2,0	2,3	2,4	2,5
2 000	1,0	1,3	1,8	2,0	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-contre.

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1 000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

NB : par souci de cohérence et pour une meilleure compréhension des enseignements de l'étude, l'ordre de présentation des résultats diffère ici de l'ordre de passation des questions lors du terrain d'enquête.



1.2

Structure de l'échantillon et renseignements complémentaires

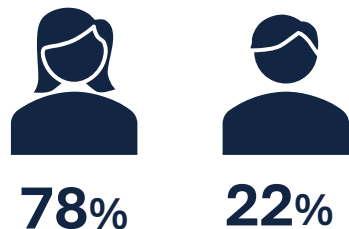
Structure de l'échantillon (effectifs bruts)

ENSEMBLE	1 222
SEXE DE L'INTERVIEWÉ(E)	
Hommes	243
Femmes	979
ÂGE DE L'INTERVIEWÉ(E)	
Moins de 35 ans	58
Entre 35 et 44 ans	300
Entre 45 et 54 ans	443
55 ans et plus	421
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION DU LIEU D'EXERCICE	
TOTAL Com. urbaine de province	1152
. U.U. de 100 000 à 1 999 999 hab.	855
. U.U. de 20 000 à 99 999 hab.	128
. U.U. de 2 000 à 19 999 hab.	169
Commune rurale	70
DEPARTEMENT DU LIEU D'EXERCICE DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
Alpes-de-Haute-Provence	49
Alpes-Maritimes	229
Bouches-du-Rhône	509
Hautes-Alpes	36
Var	289
Vaucluse	110
STATUT(S) D'EXERCICE DE L'ACTIVITE LIBERALE	
En tant que IPA	17
En tant que IDEL	1172
En tant que remplaçant(e)	31
En exercice mixte (libéral et salariat)	23
En MSP	60

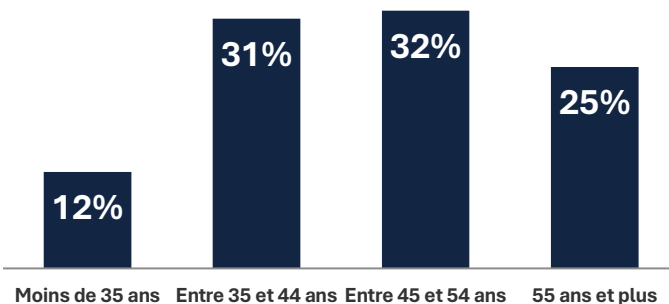
CABINET D'EXERCICE DE L'ACTIVITE LIBERALE	
Individuel	430
De groupe (avec collaborateurs et/ou associés)	792
TYPES DE SOINS PRINCIPALEMENT PRATIQUES	
Majoritairement des soins techniques	62
Majoritairement des soins en BSI	648
Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)	512
ANCIENNETE DANS LA PROFESSION D'INFIRMIER	
TOTAL 10 ans ou moins	134
5 ans ou moins	22
De 6 à 10 ans	112
TOTAL Plus de 10 ans	1088
De 11 à 15 ans	189
De 16 à 20 ans	172
Plus de 20 ans	727
ANCIENNETE DE L'ACTIVITE LIBERALE	
TOTAL 10 ans ou moins	378
5 ans ou moins	131
De 6 à 10 ans	247
TOTAL Plus de 10 ans	844
De 11 à 15 ans	245
De 16 à 20 ans	244
Plus de 20 ans	355

Structure de l'échantillon (% redressés)

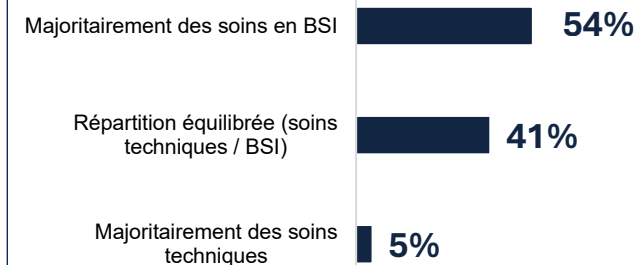
Sexe



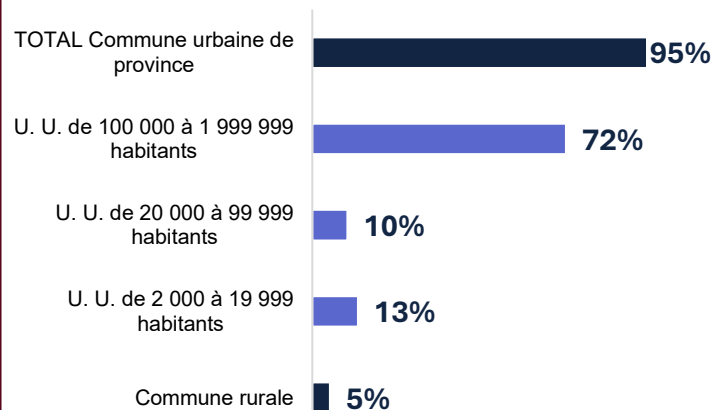
Âge



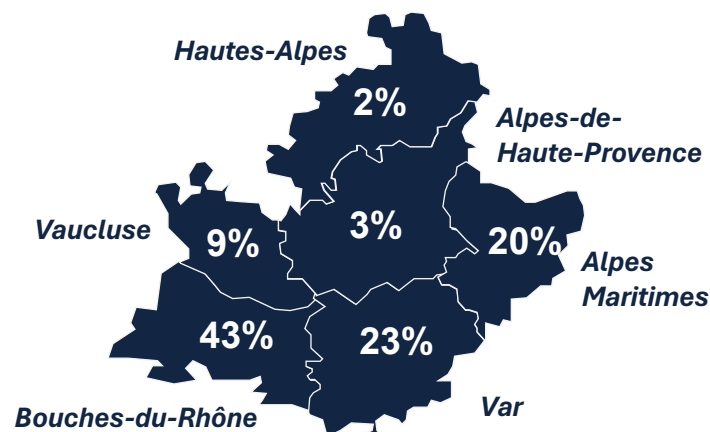
Types de soins pratiqués



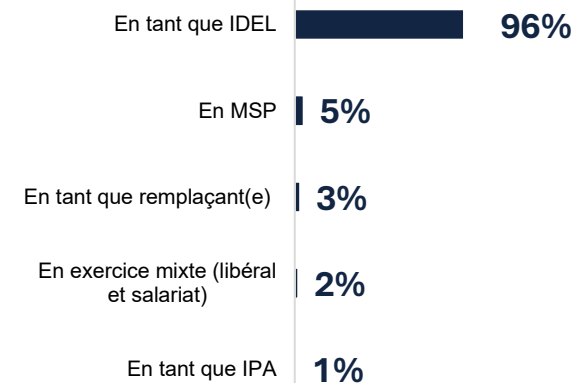
Catégorie d'agglomération du lieu d'exercice



Département du lieu d'exercice

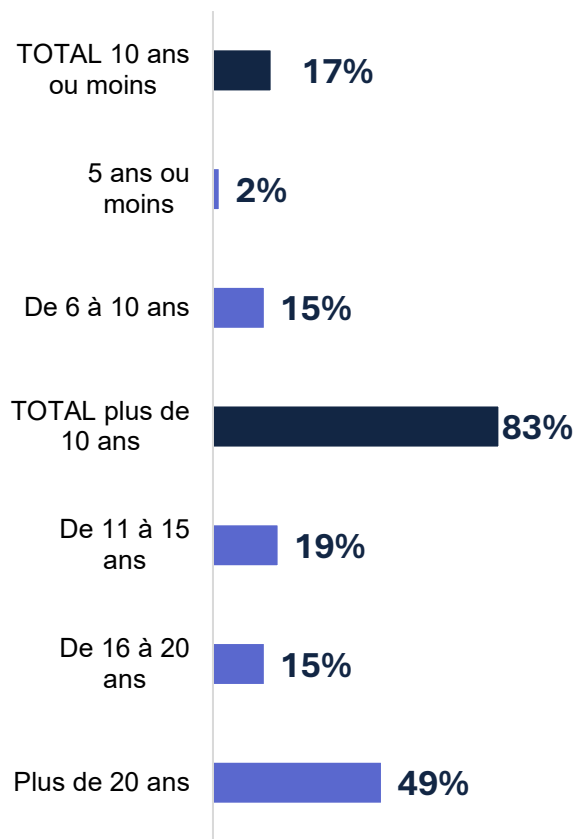


Statut(s) d'exercice de l'activité libérale*

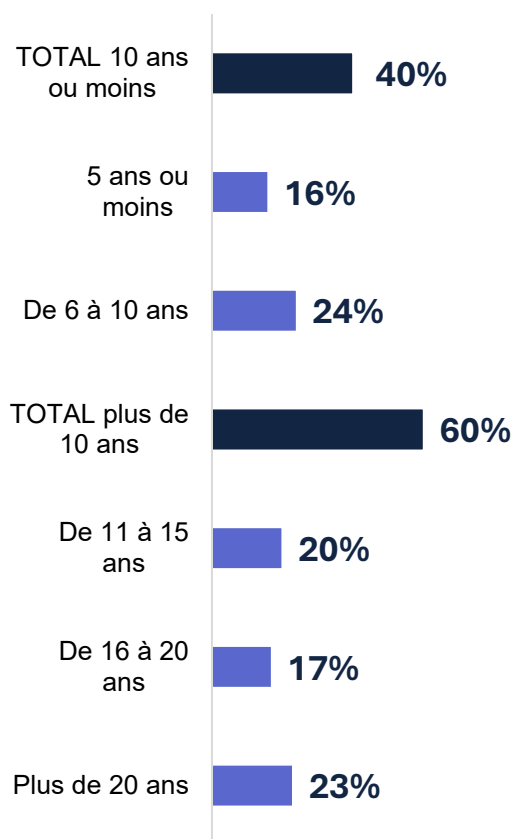


Structure de l'échantillon (% redressés)

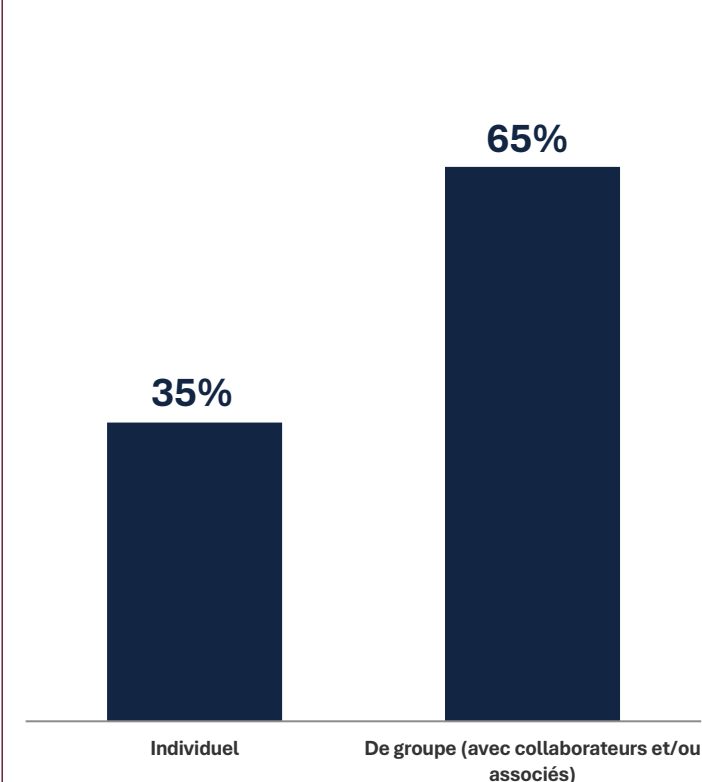
Ancienneté dans la profession d'infirmier



Ancienneté au sein de l'activité libéral

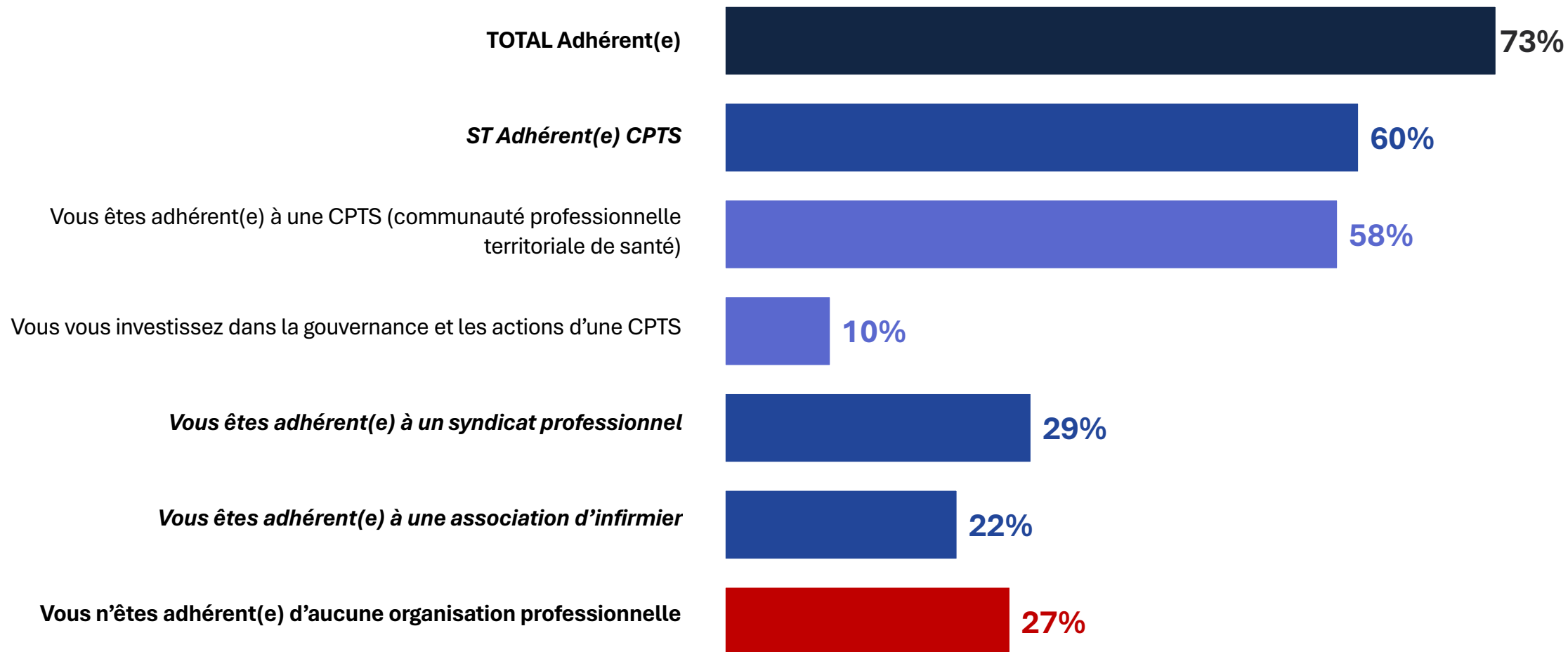


Cabinet d'exercice de l'activité libéral



L'affiliation à différentes organisation professionnelle

QUESTION : A quelle organisation professionnelle appartenez-vous / êtes-vous rattaché(e), affilié(e) ?



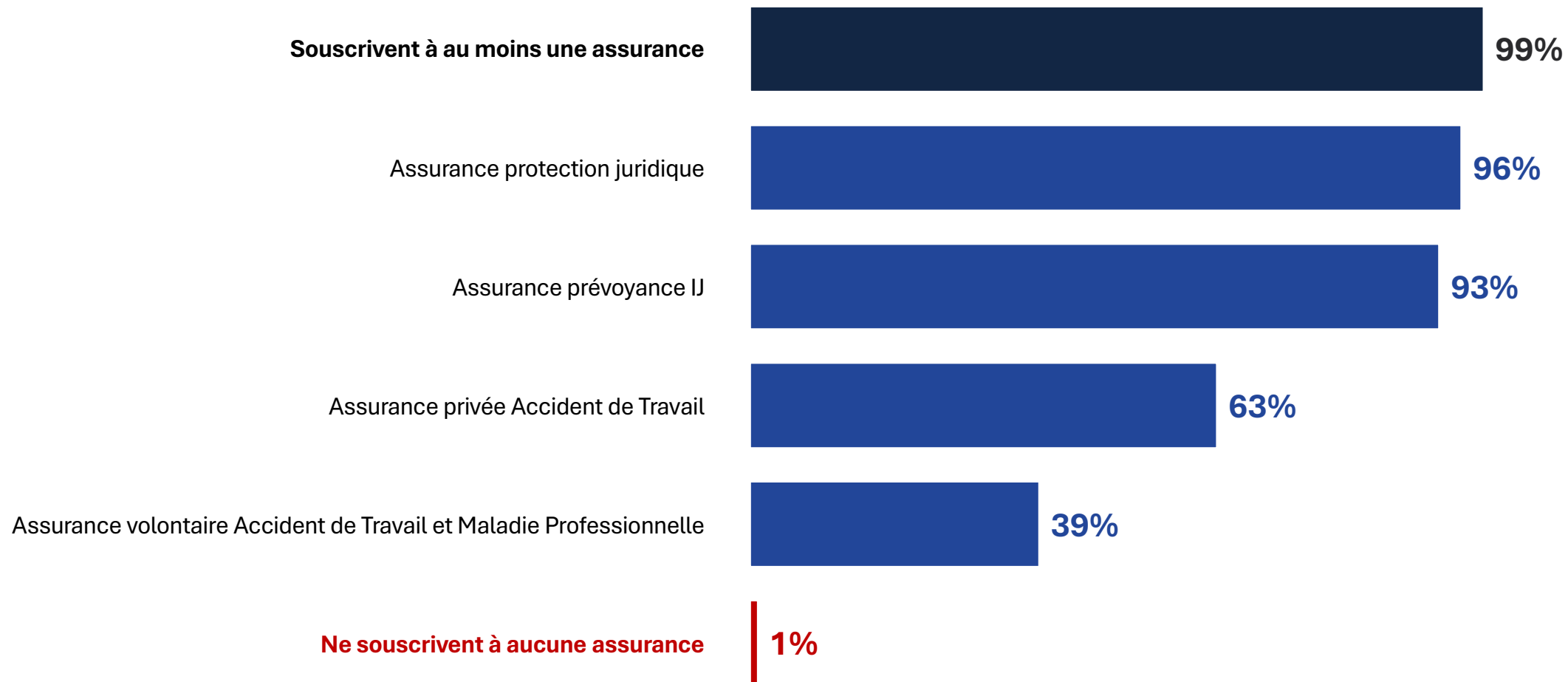
L'affiliation à différentes organisation professionnelle

QUESTION : A quelle organisation professionnelle appartenez-vous / êtes-vous rattaché(e), affilié(e) ?

	TOTAL	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
TOTAL Adhérent(e)	73%	71%	73%	64%	75%	77%	69%	77%	68%	73%	62%	80%	66%	71%	74%	75%	71%	75%
ST Adhérente(e) CPTS	60%	57%	61%	49%	63%	65%	56%	63%	59%	62%	58%	57%	55%	57%	61%	55%	59%	61%
<i>Vous êtes adhérent(e) à une CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé)</i>	58%	55%	59%	47%	62%	62%	54%	61%	57%	61%	56%	56%	53%	54%	60%	53%	57%	60%
<i>Vous vous investissez dans la gouvernance et les actions d'une CPTS</i>	10%	10%	10%	3%	9%	12%	11%	23%	9%	10%	6%	9%	11%	8%	11%	15%	9%	10%
<i>Vous êtes adhérent(e) à un syndicat professionnel</i>	29%	28%	29%	7%	29%	33%	35%	30%	23%	31%	14%	29%	36%	30%	29%	40%	28%	28%
<i>Vous êtes adhérent(e) à une association d'infirmier</i>	22%	20%	23%	25%	22%	23%	21%	35%	19%	17%	2%	41%	11%	22%	23%	22%	21%	24%
<i>Vous n'êtes adhérent(e) d'aucune organisation professionnelle</i>	27%	29%	27%	36%	25%	23%	31%	23%	32%	27%	38%	20%	34%	29%	26%	25%	29%	25%

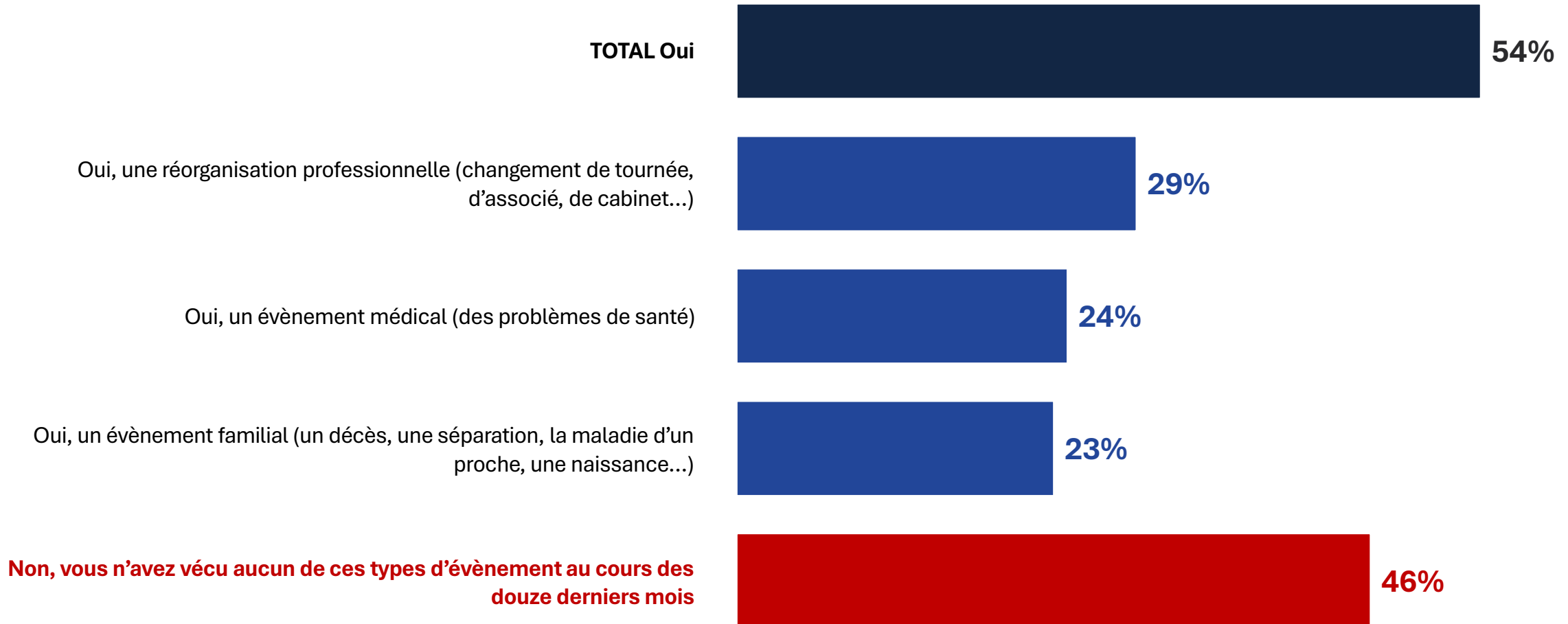
La souscription à différentes assurances

QUESTION : Vous personnellement, avez-vous souscrit aux différentes assurances suivantes ?



Le vécu d'événements impactant sa vie personnelle ou professionnelle au cours des douze derniers mois

QUESTION : Au cours des douze derniers mois, avez-vous vécu un évènement marquant susceptible d'impacter votre vie personnelle et/ou professionnelle ?





2.0

Les résultats de l'étude

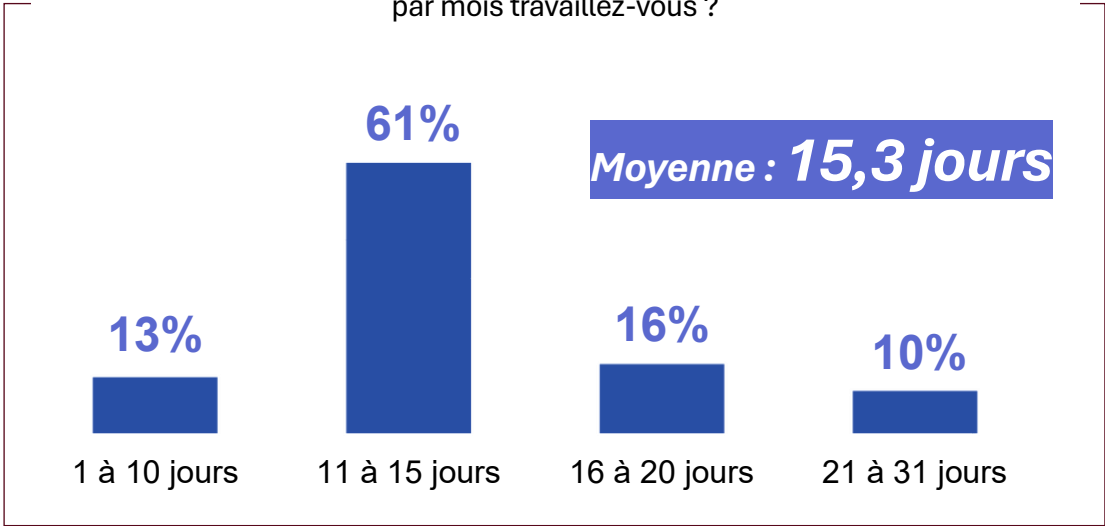


2.1

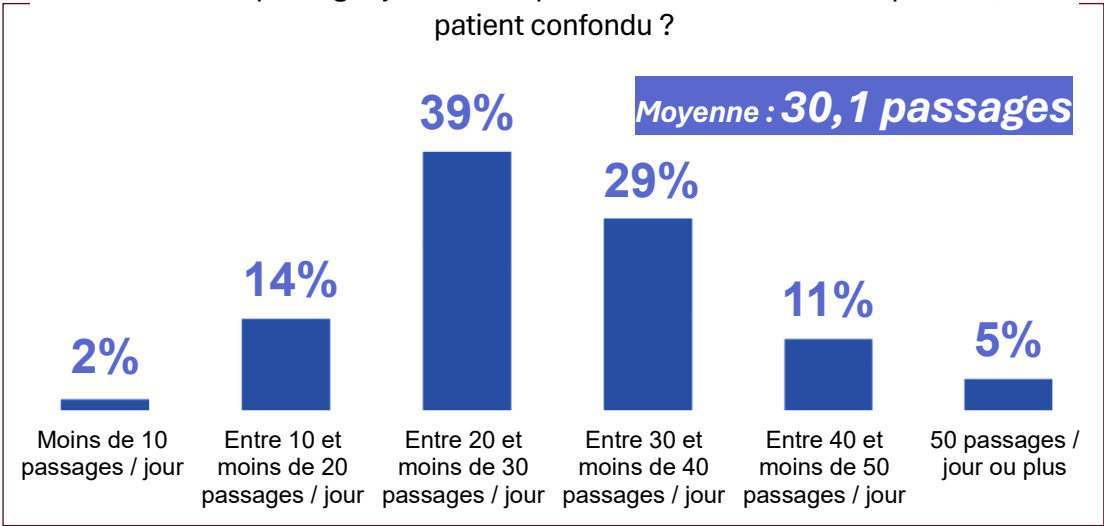
Organisation du travail et répartition de l'activité

Le nombre moyen de jours travaillés par mois, de passages journaliers chez les patients et de kilomètres effectués par jour

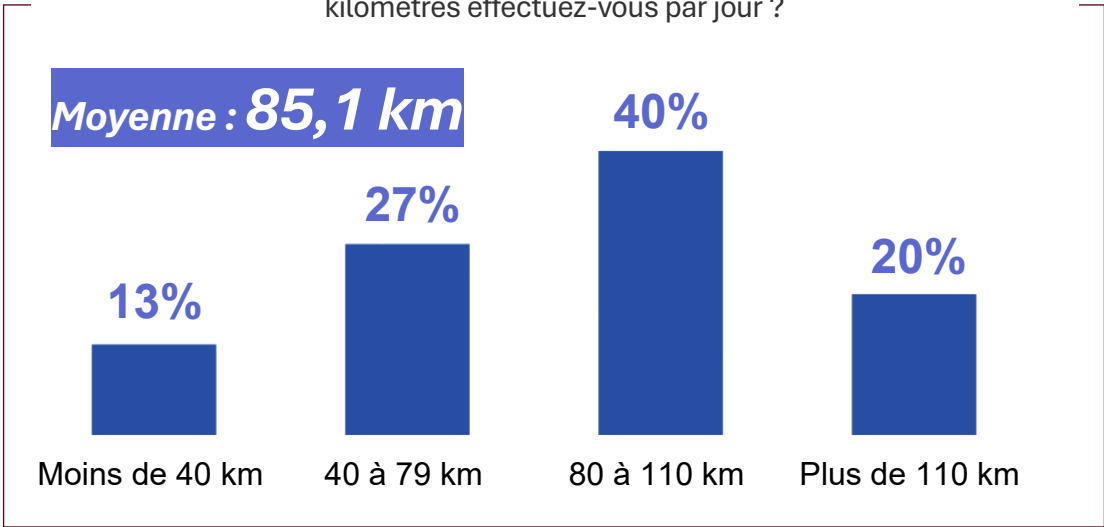
QUESTION : En général, dans le cadre de votre activité libérale, combien de jours par mois travaillez-vous ?



QUESTION : Au cours des trois derniers mois, à combien s'élevait en moyenne le nombre total de passages journaliers que vous effectuez chez vos patients, tout patient confondu ?



QUESTION : En général, dans le cadre de votre activité libérale, combien de kilomètres effectuez-vous par jour ?



Le nombre moyen de jours travaillés mensuellement, de passages journaliers chez ses patients au cours des trois derniers mois et de kilomètres effectués par jour - Focus

QUESTION : En général, dans le cadre de votre activité libérale, combien de jours par mois travaillez-vous ?

	TOTAL	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
Moyenne Jours travaillés / mois	15,3	17,0	14,8	14,7	14,7	15,3	16,3	13,7	16,3	15,2	13,8	15,4	14,0	17,4	14,2	15,0	15,4	15,3

QUESTION : Au cours des trois derniers mois, à combien s'élevait en moyenne le nombre total de passages journaliers que vous effectuez chez vos patients, tout patient confondu ?

Moyenne Passages chez les patients / jour	30,1	32,8	29,3	30,3	30,8	30,7	28,3	34,1	27,9	29,4	30,8	29,8	37,2	27,2	31,6	32,2	28,3	32,2
---	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

QUESTION : En général, dans le cadre de votre activité libérale, combien de kilomètres effectuez-vous par jour ?

Moyenne Kilomètres / jour	85,1	89,0	84,0	87,8	90,8	85,3	76,2	111,2	66,1	85,0	105,5	90,9	98,6	81,6	86,9	88,3	80,9	90,2
---------------------------	------	------	------	------	------	------	------	-------	------	------	-------	------	------	------	------	------	------	------

La répartition mensuelle moyenne du temps de travail entre différentes catégories d'activités

QUESTION : En pourcentage, de 0% à 100%, sur un mois travaillé, comment se répartit généralement votre temps de travail entre les différentes catégories d'activités suivantes ?

Moyenne

Les soins des patients en BSI

Hommes : 40% vs Femmes : 38,8%

**Temps dédié aux soins :
58% du temps de travail**

Les soins techniques réalisés

Hommes : 19,6% vs Femmes : 18,6%

La charge administrative

(comptabilité, lien avec la Sécurité sociale et les organismes payeurs...)

Hommes : 13,1% vs Femmes : 14,9%

Répartition équilibrée (soins techniques/BSI) : 15,9%

Le temps des déplacements

Hommes : 18,2% vs Femmes : 16,2%

La coordination

(relai avec les autres professionnels de santé, accompagnement des patients, appels téléphoniques...)

Hommes : 9,1% vs Femmes : 11,5%

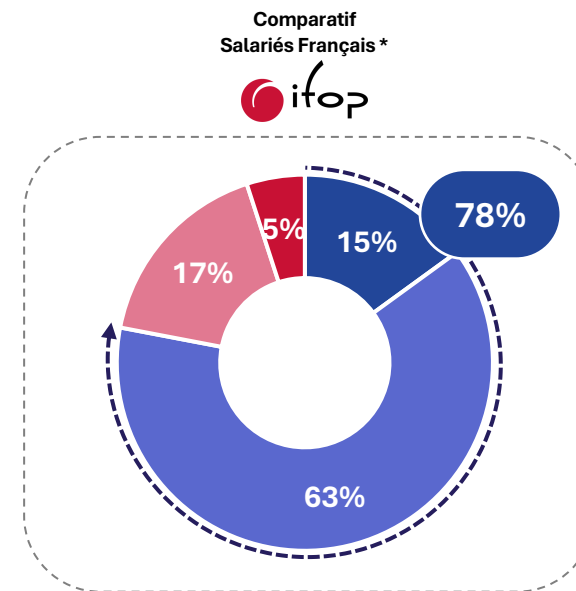
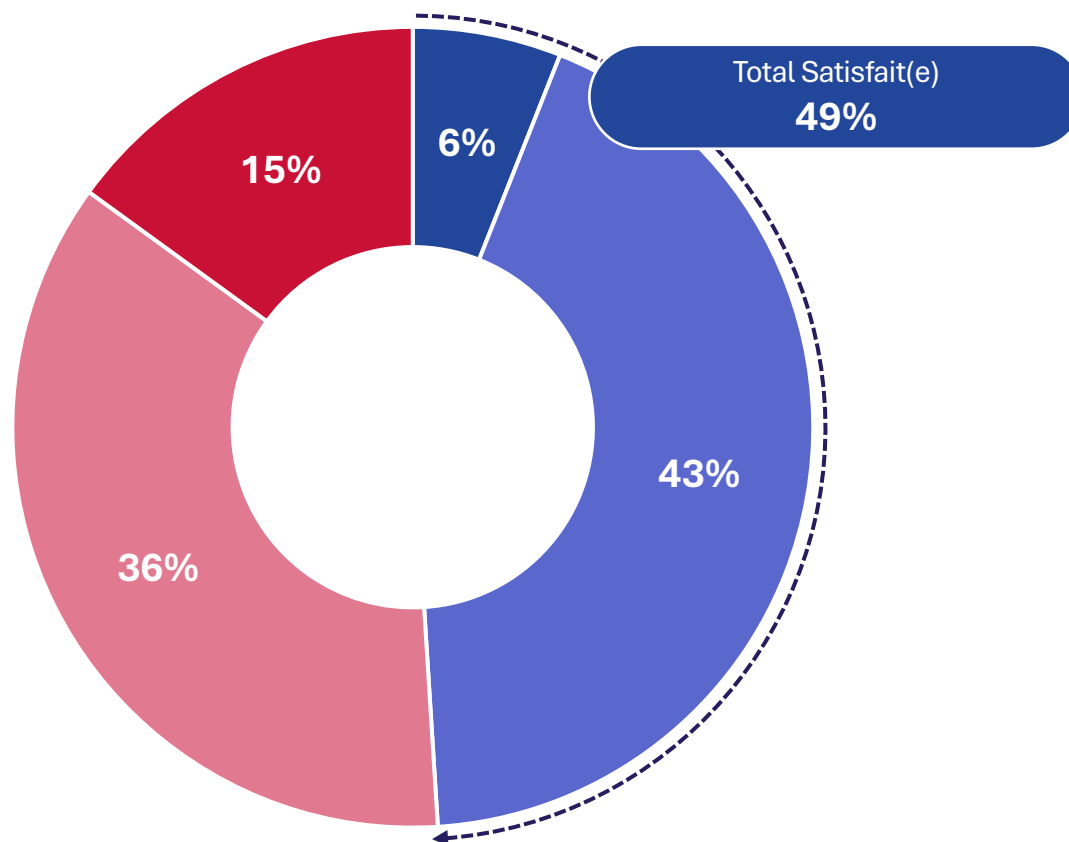
2.2

Le regard sur sa situation professionnelle

La satisfaction à l'égard de sa situation professionnelle actuelle

QUESTION : Globalement, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou pas satisfait(e) de votre situation professionnelle actuelle ?

- Très satisfait(e)
- Plutôt satisfait(e)
- Plutôt pas satisfait(e)
- Pas du tout satisfait(e)



Comparatif – Résultats observés auprès de l'ensemble des salariés français – Avril 2026

Norme Ifop de climat social 2026 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1300 salariés, représentatif de la population salariée française. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 2 au 9 avril 2026, selon la méthode des quotas.

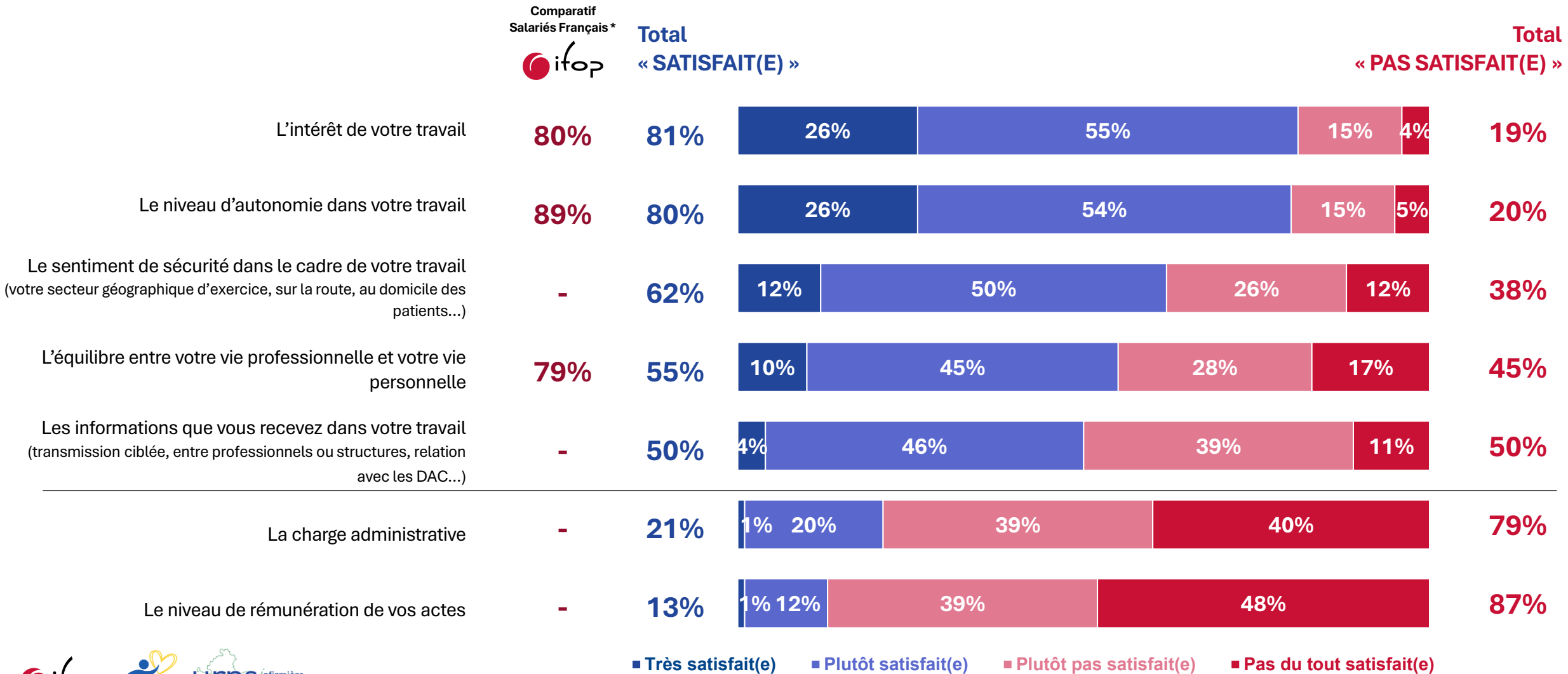
La satisfaction à l'égard de sa situation professionnelle actuelle - Focus

QUESTION : Globalement, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou pas satisfait(e) de votre situation professionnelle actuelle ?

	TOTAL	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritairement des soins techniques	Majoritairement des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
TOTAL Satisfait(e)	49%	52%	49%	54%	51%	47%	47%	67%	50%	46%	33%	51%	59%	44%	52%	65%	45%	53%
Très satisfait(e)	6%	12%	4%	3%	6%	5%	7%	14%	6%	5%	-	6%	6%	5%	6%	10%	4%	7%
TOTAL Pas satisfait (e)	51%	48%	51%	46%	49%	53%	53%	33%	50%	54%	67%	49%	41%	56%	48%	35%	55%	47%
Pas du tout satisfait(e)	15%	16%	14%	9%	15%	15%	17%	14%	16%	16%	11%	11%	16%	19%	12%	16%	16%	13%

La satisfaction détaillée à l'égard de différents aspects de la vie professionnelle

QUESTION : Pour chacun des aspects suivants de votre vie professionnelle, diriez-vous que vous en êtes satisfait(e) ou pas satisfait(e) ?



* Norme Ifop de climat social 2026 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1300 salariés, représentatif de la population salariée française. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 2 au 9 avril 2026, selon la méthode des quotas.

La satisfaction détaillée à l'égard de différents aspects de la vie professionnelle - Focus

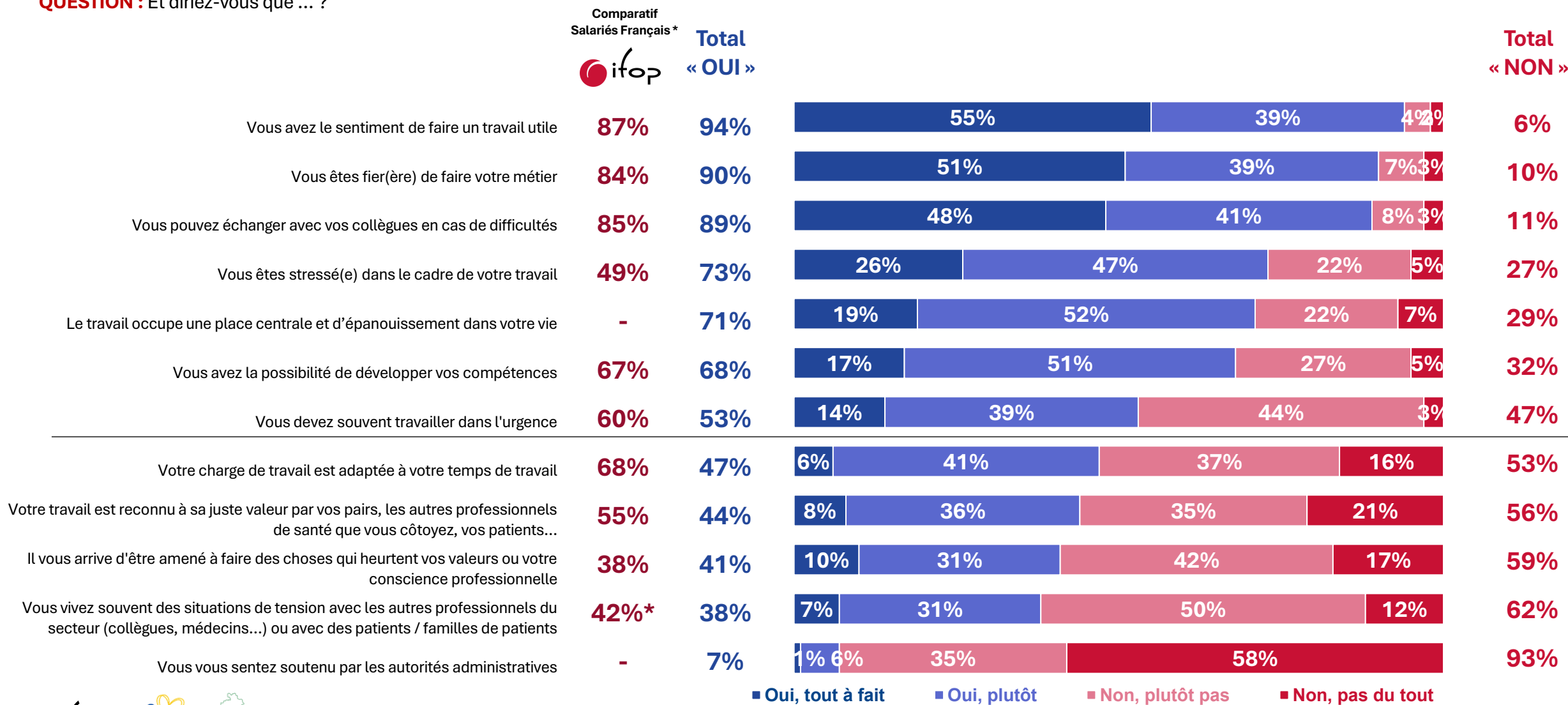
QUESTION : Pour chacun des aspects suivants de votre vie professionnelle, diriez-vous que vous en êtes satisfait(e) ou pas satisfait(e) ?

Total « SATISFAIT(E) »

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
L'intérêt de votre travail	81%	77%	81%	84%	80%	79%	80%	85%	85%	79%	78%	79%	82%	79%	82%	91%	76%	86%
Le niveau d'autonomie dans votre travail	80%	75%	82%	81%	77%	80%	82%	81%	80%	78%	86%	81%	83%	80%	80%	73%	80%	81%
Le sentiment de sécurité dans le cadre de votre travail (votre secteur géographique d'exercice, sur la route, au domicile des patients...)	62%	62%	62%	64%	56%	63%	68%	70%	68%	55%	77%	65%	71%	59%	64%	64%	61%	64%
L'équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle	55%	49%	57%	51%	52%	57%	59%	66%	48%	55%	45%	61%	56%	49%	58%	55%	56%	53%
Les informations que vous recevez dans votre travail (transmission ciblée, entre professionnels ou structures, relation avec les DAC...)	50%	49%	50%	59%	48%	47%	53%	44%	46%	50%	59%	52%	55%	47%	52%	54%	48%	53%
La charge administrative	21%	28%	19%	27%	19%	21%	22%	33%	24%	19%	19%	22%	18%	21%	21%	24%	23%	19%
Le niveau de rémunération de vos actes	13%	17%	11%	10%	10%	12%	17%	22%	16%	11%	7%	10%	18%	14%	12%	24%	10%	14%

Les opinions à l'égard de son travail

QUESTION : Et diriez-vous que ... ?



Les opinions à l'égard de son travail (1/2)

QUESTION : Et diriez-vous que ... ?

Total « OUI »

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
Vous avez le sentiment de faire un travail utile	94%	92%	94%	93%	92%	94%	95%	87%	93%	94%	95%	93%	97%	91%	95%	96%	93%	94%
Vous êtes fier(ère) de faire votre métier	90%	86%	91%	89%	91%	91%	90%	91%	88%	92%	82%	88%	92%	88%	91%	93%	88%	92%
Vous pouvez échanger avec vos collègues en cas de difficultés	89%	83%	91%	91%	91%	89%	87%	100%	88%	88%	92%	90%	91%	82%	93%	93%	88%	90%
Vous êtes stressé(e) dans le cadre de votre travail	73%	70%	74%	80%	78%	71%	65%	62%	71%	76%	56%	74%	71%	72%	73%	55%	75%	73%
Le travail occupe une place centrale et d'épanouissement dans votre vie	71%	67%	72%	70%	68%	73%	71%	82%	67%	72%	63%	72%	70%	69%	72%	79%	67%	75%
Vous avez la possibilité de développer vos compétences	68%	64%	69%	64%	62%	70%	74%	67%	64%	67%	72%	72%	73%	66%	69%	75%	64%	73%

Les opinions à l'égard de son travail (2/2)

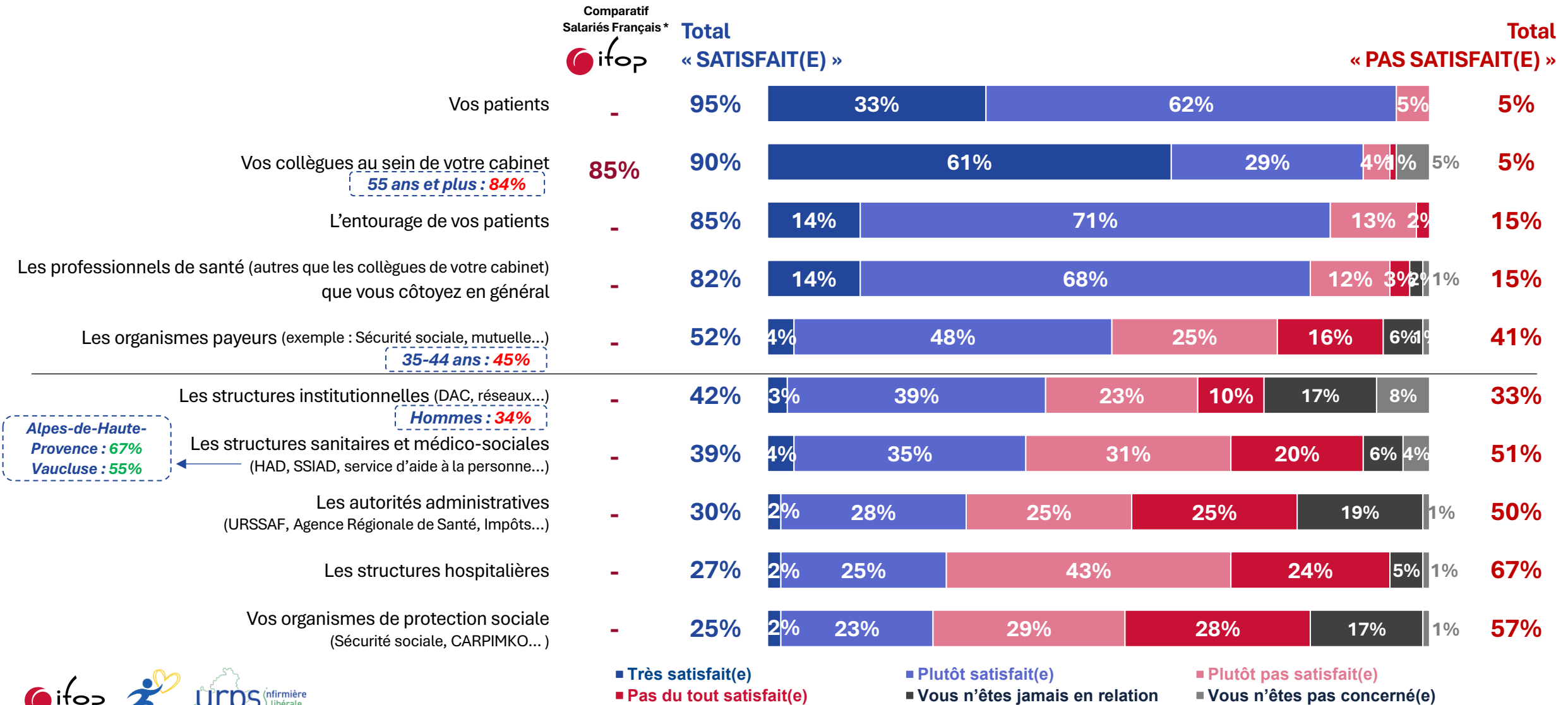
QUESTION : Et diriez-vous que ... ?

Total « OUI »

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
Vous devez souvent travailler dans l'urgence	53%	57%	52%	62%	54%	49%	52%	49%	50%	54%	28%	58%	52%	56%	51%	55%	50%	57%
Votre charge de travail est adaptée à votre temps de travail	47%	53%	45%	43%	45%	44%	55%	59%	45%	45%	41%	49%	50%	47%	47%	53%	48%	44%
Votre travail est reconnu à sa juste valeur par vos pairs, les autres professionnels de santé que vous côtoyez, vos patients...	44%	47%	44%	46%	39%	45%	48%	52%	47%	43%	28%	41%	50%	39%	46%	50%	41%	47%
Il vous arrive d'être amené à faire des choses qui heurtent vos valeurs ou votre conscience professionnelle	41%	44%	40%	43%	48%	35%	38%	33%	44%	43%	31%	40%	31%	42%	40%	31%	43%	39%
Vous vivez souvent des situations de tension avec les autres professionnels du secteur (collègues, médecins...) ou avec des patients / familles de patients	38%	39%	38%	48%	38%	36%	35%	33%	36%	40%	30%	38%	33%	39%	37%	32%	41%	35%
Vous vous sentez soutenu par les autorités administratives	7%	10%	6%	5%	5%	6%	9%	7%	7%	5%	9%	6%	11%	8%	6%	7%	5%	8%

La satisfaction à l'égard de ses relations professionnelles avec différents acteurs

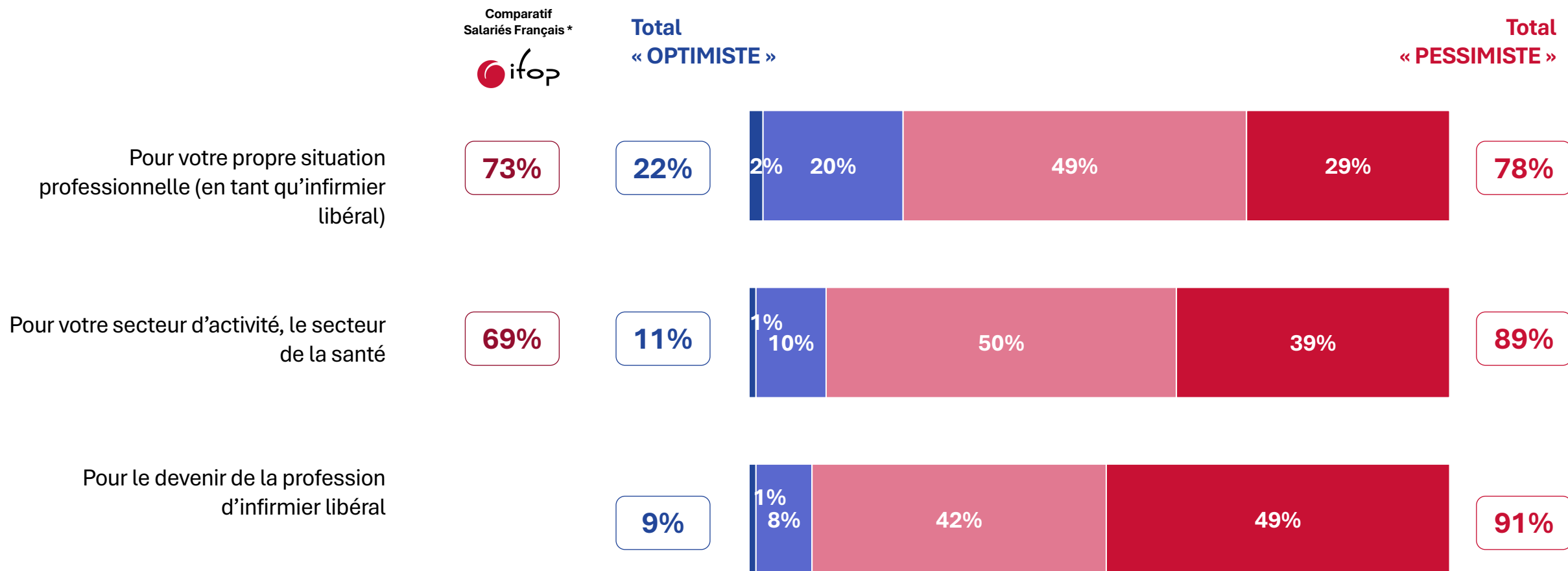
QUESTION : Globalement, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou pas satisfait(e) de vos relations avec... ?



* Norme Ifop de climat social 2026 : l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1300 salariés, représentatif de la population salariée française. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 2 au 9 avril 2026, selon la méthode des quotas.

L'optimisme à l'égard de l'avenir de son environnement professionnel

QUESTION : En pensant à l'avenir, diriez-vous que vous êtes optimiste ou pessimiste... ?



L'optimisme à l'égard de l'avenir de son environnement professionnel

QUESTION : En pensant à l'avenir, diriez-vous que vous êtes optimiste ou pessimiste... ?

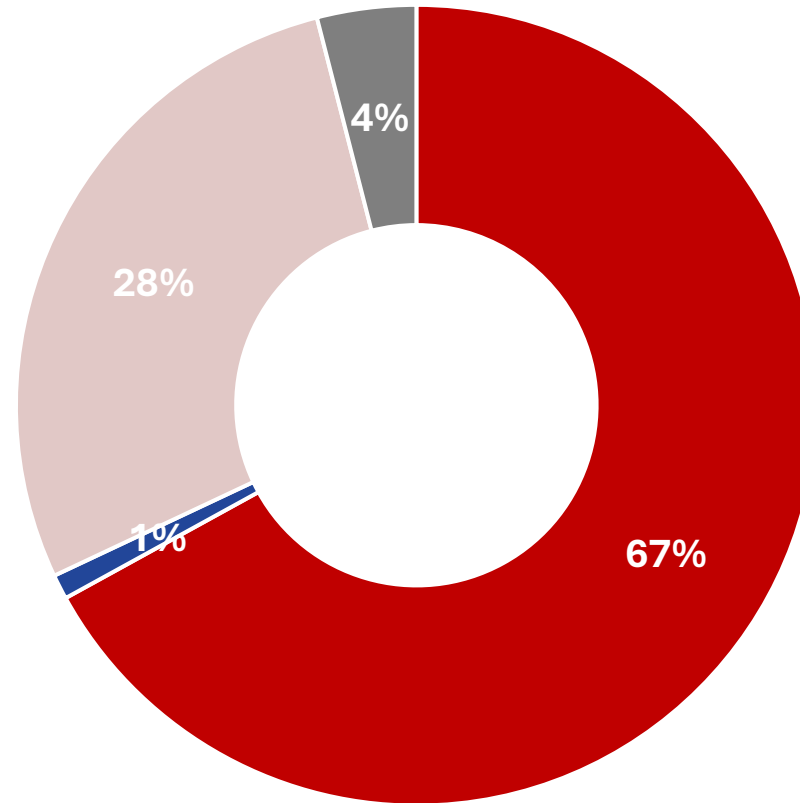
Total « OPTIMISTE »

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
Pour votre propre situation professionnelle (en tant qu'infirmier libéral)	22%	30%	21%	28%	20%	20%	27%	30%	27%	19%	23%	27%	20%	23%	23%	29%	21%	25%
Pour votre secteur d'activité, le secteur de la santé	11%	15%	10%	27%	7%	10%	10%	19%	16%	8%	18%	12%	12%	11%	12%	11%	12%	11%
Pour le devenir de la profession d'infirmier libéral	9%	14%	8%	14%	8%	9%	8%	16%	13%	7%	23%	7%	11%	8%	10%	11%	9%	9%

L'évolution des conditions d'exercices de la profession d'infirmier libérale depuis la crise du covid-19

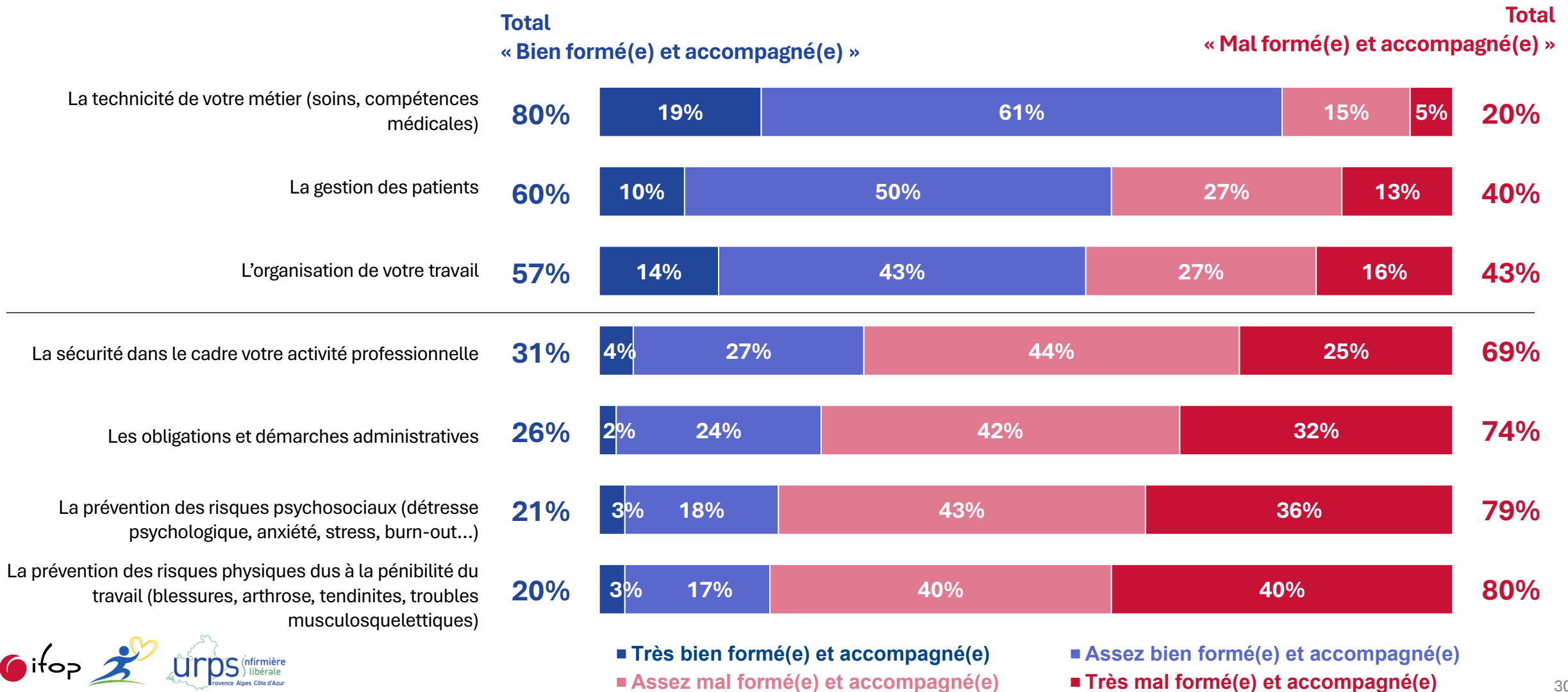
QUESTION : Depuis la crise du covid-19, estimez-vous que les conditions d'exercice de la profession d'infirmière libérale se sont plutôt... ?

- Dégradées
- Améliorées
- Ni améliorées ni dégradées
- Vous ne savez pas



Le sentiment d'être bien formé et accompagné sur différents aspects de son métier

QUESTION : Vous personnellement, avez-vous le sentiment d'être bien formé(e) et accompagné(e) ou mal formé(e) et accompagné(e) sur les différents aspects suivants de votre métier ?



Le sentiment d'être bien formé et accompagné sur différents aspects de son métier - Focus

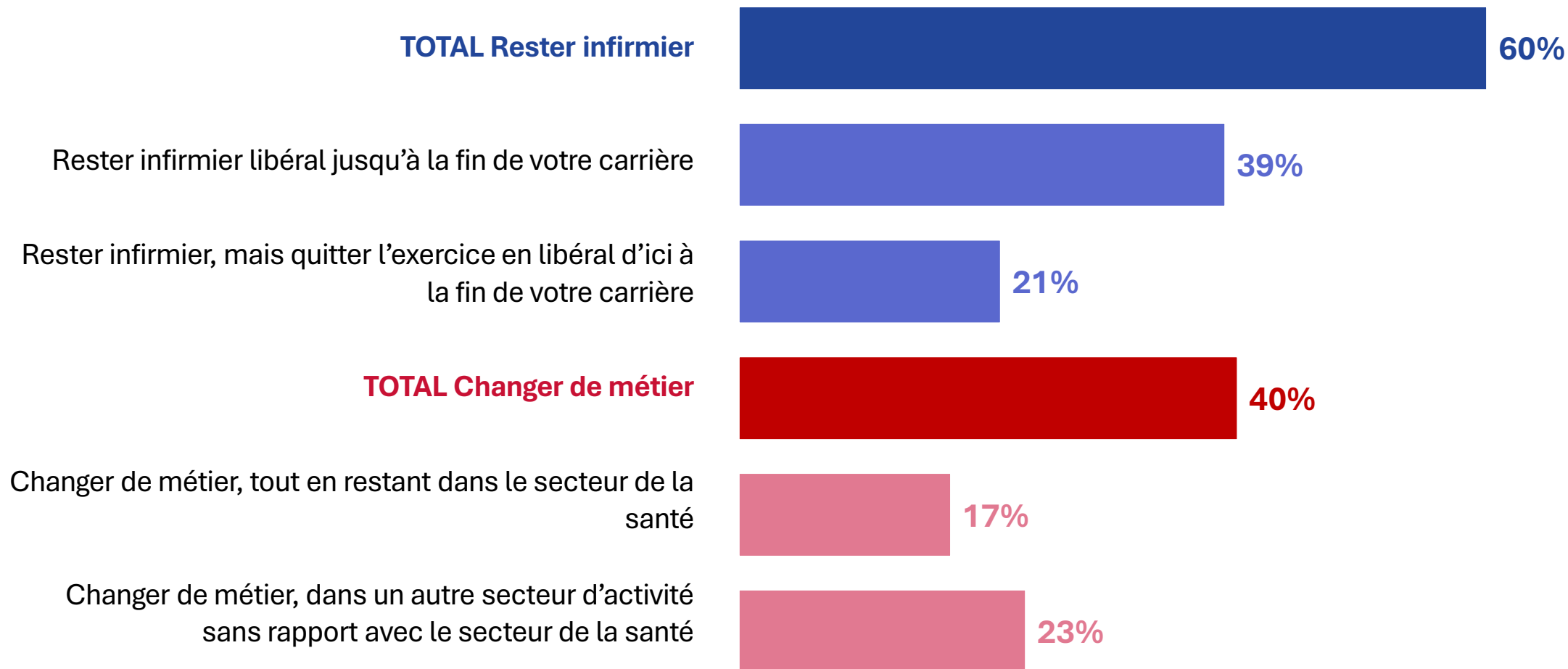
QUESTION : Vous personnellement, avez-vous le sentiment d'être bien formé(e) et accompagné(e) ou mal formé(e) et accompagné(e) sur les différents aspects suivants de votre métier ?

Total « Bien formé(e) et accompagné(e) »

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
La technicité de votre métier (soins, compétences médicales)	80%	79%	80%	81%	77%	79%	84%	80%	80%	81%	71%	81%	74%	80%	79%	83%	77%	83%
La gestion des patients	60%	58%	60%	58%	53%	57%	71%	63%	59%	59%	50%	63%	58%	58%	60%	64%	58%	61%
L'organisation de votre travail	57%	57%	57%	57%	49%	56%	69%	61%	58%	56%	52%	60%	53%	56%	57%	56%	57%	57%
La sécurité dans le cadre votre activité professionnelle	31%	37%	30%	20%	25%	33%	42%	38%	36%	31%	32%	27%	29%	33%	31%	28%	30%	33%
Les obligations et démarches administratives	26%	27%	26%	14%	22%	27%	36%	27%	25%	27%	28%	25%	25%	25%	26%	22%	24%	28%
La prévention des risques psychosociaux (détresse psychologique, anxiété, stress, burn-out...)	21%	24%	20%	16%	17%	22%	28%	28%	25%	21%	18%	20%	19%	22%	21%	25%	19%	24%
La prévention des risques physiques dus à la pénibilité du travail (blessures, arthrose, tendinites, troubles musculosquelettiques)	20%	24%	18%	17%	17%	21%	23%	26%	29%	16%	21%	19%	14%	20%	20%	21%	18%	22%

La projection dans sa carrière d'infirmier libéral

QUESTION : Pour le temps qu'il vous reste à travailler, envisagez-vous de... ?



La projection dans sa carrière d'infirmier libéral

QUESTION : Pour le temps qu'il vous reste à travailler, envisagez-vous de... ?

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
TOTAL Rester infirmier	60%	62%	59%	42%	46%	60%	85%	62%	59%	59%	57%	61%	58%	60%	59%	64%	58%	62%
Rester infirmier libéral jusqu'à la fin de votre carrière	39%	46%	37%	22%	20%	36%	74%	32%	41%	37%	24%	42%	40%	42%	37%	49%	36%	41%
Rester infirmier, mais quitter l'exercice en libéral d'ici à la fin de votre carrière	21%	16%	22%	20%	26%	24%	11%	30%	18%	22%	33%	19%	18%	18%	22%	15%	22%	21%
TOTAL Changer de métier	40%	38%	41%	58%	54%	40%	15%	38%	41%	41%	43%	39%	42%	40%	41%	36%	42%	38%
Changer de métier, tout en restant dans le secteur de la santé	17%	10%	20%	23%	24%	17%	8%	20%	14%	19%	23%	17%	19%	15%	19%	23%	18%	15%
Changer de métier, dans un autre secteur d'activité sans rapport avec le secteur de la santé	23%	28%	21%	35%	30%	23%	7%	18%	27%	22%	20%	22%	23%	25%	22%	13%	24%	23%



2.3

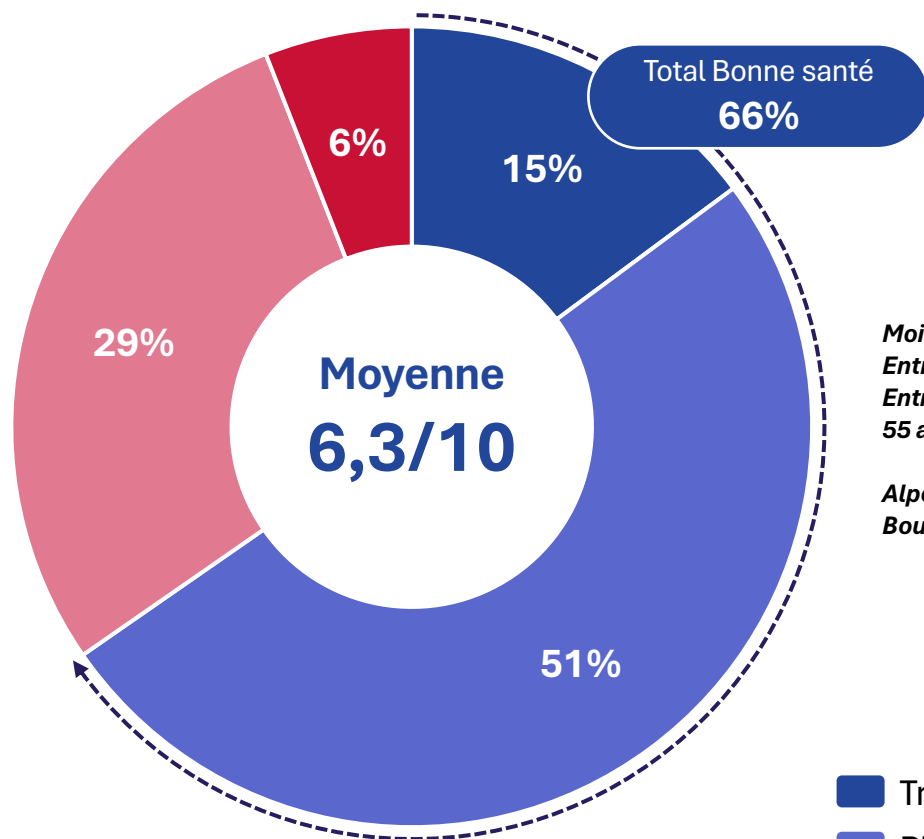
Etat de santé, difficultés
quotidiennes et bien-
être au travail

L'auto-évaluation de son état de santé physique et psychologique

REMISE A NIVEAU : L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique (bien dormir, bien manger, bien bouger), mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

QUESTION : Au regard de cette définition, sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure vous considérez-vous en bonne santé physique et psychologique ? 0 signifiant que vous vous considérez en très mauvaise santé, 10 signifiant que vous vous considérez en très bonne santé, les notes intermédiaires servant à nuancer votre jugement.

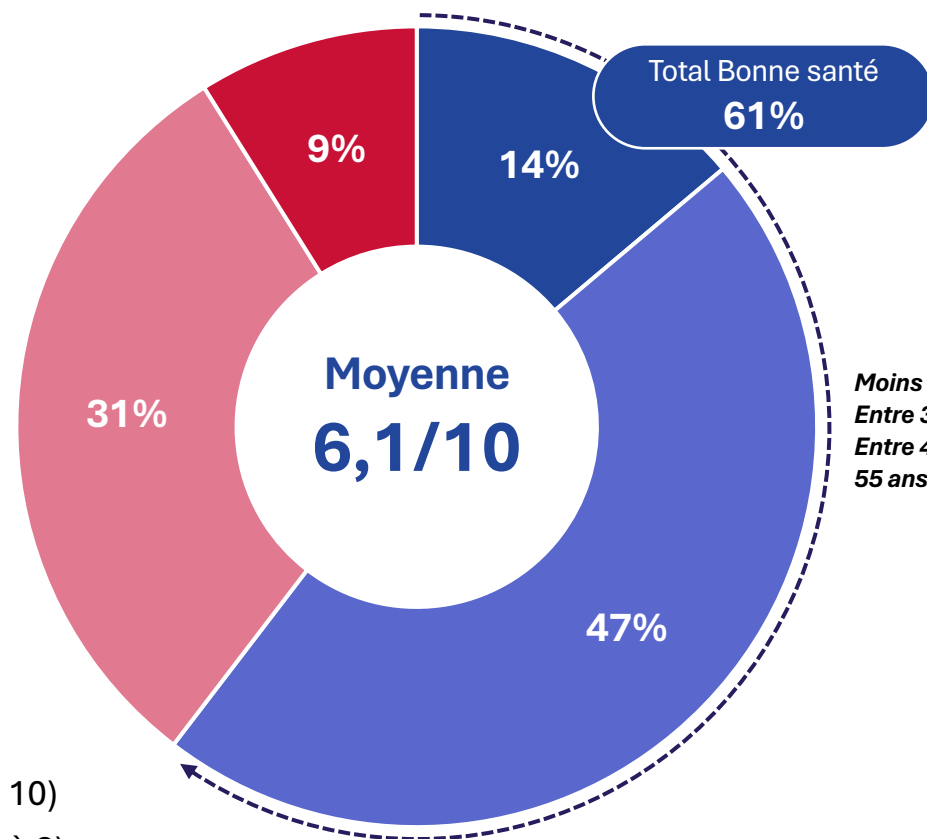
Etat de santé physique



Moins de 35 ans : 7,0
Entre 35 et 44 ans : 6,4
Entre 45 et 54 ans : 6,2
55 ans et plus : 6,1

Alpes-Maritimes : 6,7
Bouches-du-Rhône : 6,0

Etat de santé psychologique



Moins de 35 ans : 5,8
Entre 35 et 44 ans : 5,8
Entre 45 et 54 ans : 6,0
55 ans et plus : 6,5

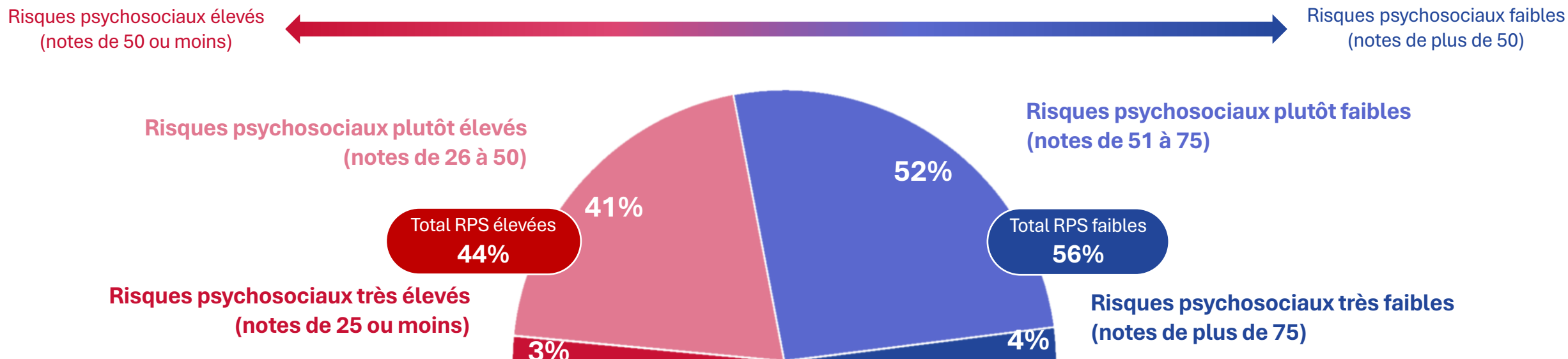
- Très bonne santé (notes de 9 à 10)
- Plutôt bonne santé (notes de 6 à 8)
- Plutôt mauvaise santé (notes de 3 à 5)
- Très mauvaise santé (notes de 0 à 2)

Indicateur des risques psychosociaux - Reconstruction

Le calcul de l'indicateur Ifop de RPS repose sur 13 items détaillés ci-dessous, regroupés en 6 piliers (intensité et temps de travail, rapports sociaux et reconnaissance, autonomie et marges de manœuvre, valeurs, sécurité de la situation au travail, exigences émotionnelles):

1. Le niveau d'autonomie dans son travail
2. L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle
3. La reconnaissance du travail fourni à sa juste valeur
4. Une charge de travail adaptée au temps de travail
5. Le sentiment de faire un travail utile
6. Le niveau de stress dans le cadre du travail
7. Le fait de devoir travailler dans l'urgence
8. Le soutien reçu par ses pairs, ses supérieurs
9. Le fait de pouvoir échanger avec ses collègues en cas de difficultés
10. La possibilité de développer ses compétences
11. Le fait d'être amené à faire des choses qui heurtent ses valeurs ou sa conscience professionnelle
12. Le vécu de situations de tension avec les autres professionnels du secteur ou avec des patients / familles de patients
13. L'optimisme pour sa propre situation professionnelle

L'indicateur se présente sous la forme d'un score de 0 à 100 : plus le score est bas, plus les RPS sont élevés.

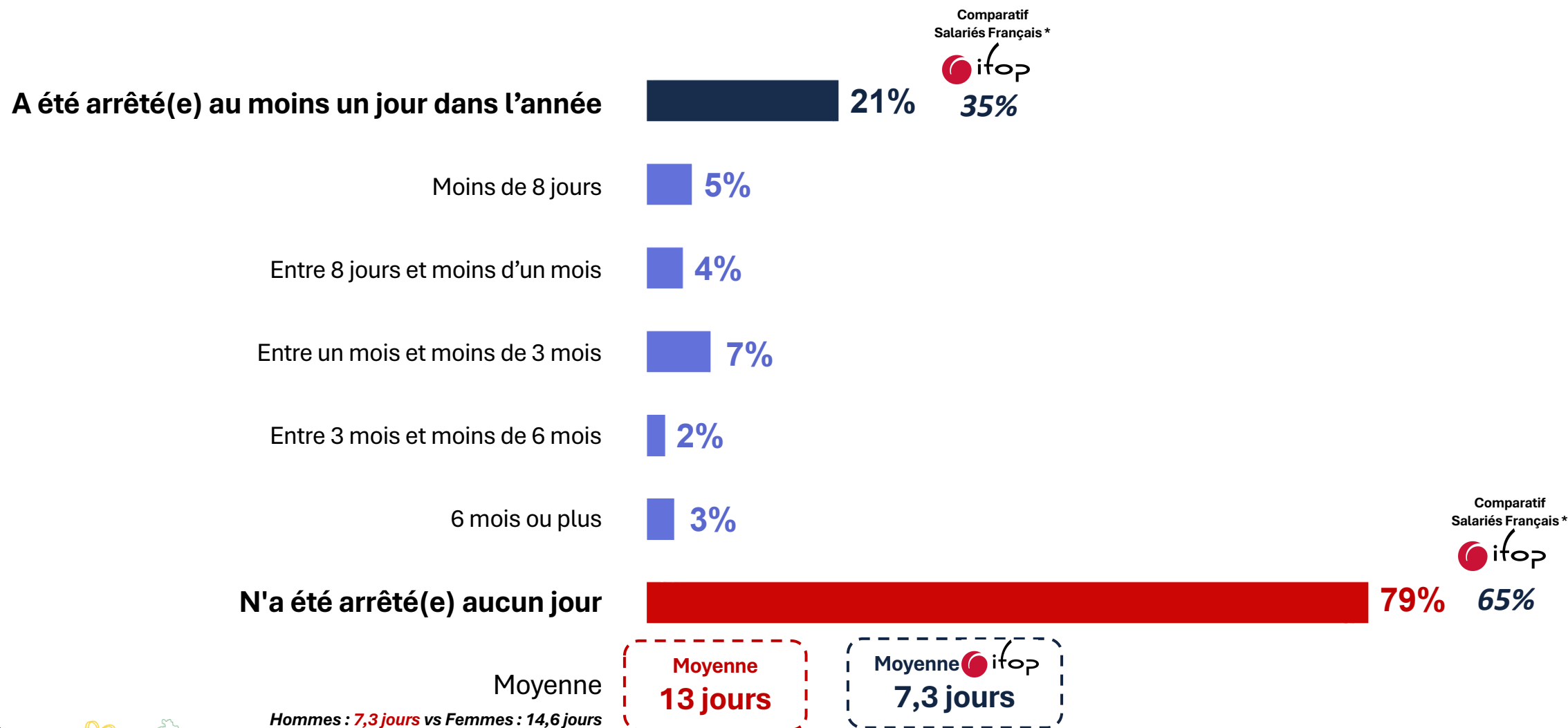


Indicateur des risques psychosociaux – Reconstruction – Focus

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
TOTAL Risques psychosociaux faibles (notes de plus de 50)	56%	57%	55%	53%	50%	57%	62%	69%	53%	50%	63%	60%	67%	50%	58%	62%	52%	60%
Risques psychosociaux très faibles (notes de plus de 75)	4%	6%	3%	2%	3%	5%	6%	9%	7%	3%	4%	3%	2%	3%	4%	6%	3%	5%
TOTAL Risques psychosociaux élevés (notes de 50 ou moins)	44%	43%	45%	47%	50%	43%	38%	31%	47%	50%	37%	40%	33%	50%	42%	38%	48%	40%
Risques psychosociaux très élevés (notes de 25 ou moins)	3%	6%	3%	2%	6%	3%	2%	2%	4%	4%	4%	3%	1%	6%	2%	4%	3%	4%
Moyenne	51,2	50,9	51,3	50,0	49,1	51,9	53,5	55,7	51,3	50,0	51,3	51,9	53,6	49,4	52,2	52,4	50,5	52,1

Le nombre de jours d'arrêts maladie entre le 1er juin 2025 et le 1er juin 2026

QUESTION : Vous personnellement, entre le 1er juin 2025 et le 1er juin 2026, combien de jour(s) avez-vous été arrêté(e) dans le cadre de votre travail ? La question porte sur tous les arrêts liés à une maladie, que la cause soit d'ordre professionnelle, personnelle, un accident de travail ou un accident de trajet. Elle ne porte pas sur des arrêts tels que des congés.



Le nombre de jours d'arrêts maladie entre le 1er juin 2025 et le 1er juin 2026 – Focus

QUESTION : Vous personnellement, entre le 1er juin 2025 et le 1er juin 2026, combien de jour(s) avez-vous été arrêté(e) dans le cadre de votre travail ? La question porte sur tous les arrêts liés à une maladie, que la cause soit d’ordre professionnelle, personnelle, un accident de travail ou un accident de trajet. Elle ne porte pas sur des arrêts tels que des congés.

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
Moyenne	13,0	7,3	14,6	13,5	14,0	10,5	14,7	13,5	11,0	13,1	2,6	16,6	10,6	11,2	14,0	19,0	13,9	11,1

Les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de son métier

QUESTION : Dans le cadre de votre métier, au quotidien, quelles sont les difficultés majeures que vous rencontrez ? En premier ? Et ensuite ?

Top 5

L'inadéquation entre la valorisation financière et les actes que vous effectuez

34%

72%

Les problèmes de prescription

(renouvellements non-transmis, prescriptions non-correctement formulées...)

12%

55%

L'insécurité administrative sur les cotations d'actes

8%

47%

La dégradation de votre état de santé physique

(blessures, arthrose, tendinites, troubles musculosquelettiques)

7%

34%

La dégradation de votre état de santé psychologique

(stress, anxiété, burn-out, dépression, manque de sommeil)

7%

32%

■ En premier

■ Total des citations*

Les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de son métier

QUESTION : Dans le cadre de votre métier, au quotidien, quelles sont les difficultés majeures que vous rencontrez ? En premier ? Et ensuite ?



(*) Le total est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

Les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de son métier – Focus

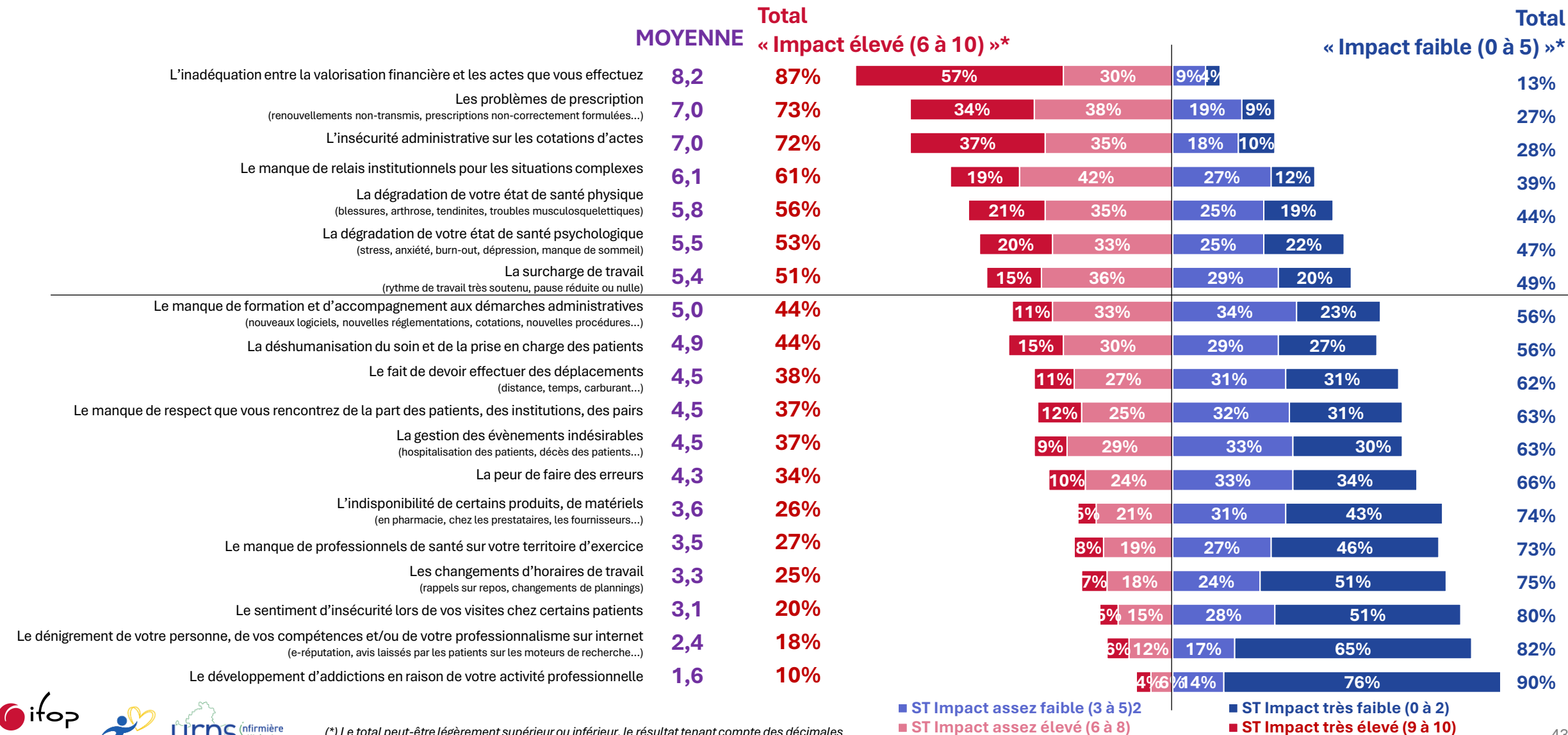
QUESTION : Dans le cadre de votre métier, au quotidien, quelles sont les difficultés majeures que vous rencontrez ? En premier ? Et ensuite ?

Total des citations

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
TOTAL Aspects administratifs	83%	85%	82%	91%	83%	82%	78%	70%	87%	83%	84%	84%	75%	84%	82%	82%	84%	81%
TOTAL Aspects organisationnels	73%	74%	72%	81%	77%	71%	65%	82%	75%	68%	79%	78%	73%	72%	73%	79%	70%	75%
TOTAL Aspects santé / sécurité	52%	48%	53%	47%	53%	52%	52%	53%	51%	52%	44%	52%	52%	55%	50%	49%	55%	47%
TOTAL Aspects psychosociaux, humains	50%	54%	49%	49%	50%	53%	48%	53%	51%	48%	47%	53%	52%	57%	47%	45%	51%	50%
TOTAL Aspects logistiques	23%	25%	22%	19%	23%	23%	23%	15%	30%	20%	20%	26%	12%	28%	20%	27%	23%	21%

Le niveau d'impact de différents aspects négatifs de son métier sur son bien-être au travail

QUESTION : Et sur une échelle de 0 à 10, chacun des aspects suivants de votre métier impacte-t-il beaucoup, assez, peu ou pas du tout votre bien-être au travail ? 0 signifiant qu'il n'a pas d'impact du tout sur votre bien-être au travail, 10 signifiant qu'il impacte beaucoup votre bien-être au travail, les notes intermédiaires servant à nuancer votre jugement.



Le niveau d'impact de différents aspects négatifs de son métier sur son bien-être au travail

QUESTION : Et sur une échelle de 0 à 10, chacun des aspects suivants de votre métier impacte-t-il beaucoup, assez, peu ou pas du tout votre bien-être au travail ? 0 signifiant qu'il n'a pas d'impact du tout sur votre bien-être au travail, 10 signifiant qu'il impacte beaucoup votre bien-être au travail, les notes intermédiaires servant à nuancer votre jugement.

MOYENNE (note sur 10)

	Ensemble	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 45 et 54 ans	55 ans et plus	Alpes-de-Haute-Provence	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Hautes-Alpes	Var	Vaucluse	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Majoritaire ment des soins techniques	Majoritaire ment des soins en BSI	Répartition équilibrée (soins techniques / BSI)
L'inadéquation entre la valorisation financière et les actes que vous effectuez	8,2	7,9	8,3	8,8	8,2	8,2	7,8	7,0	8,0	8,3	8,4	8,4	8,2	8,0	8,3	7,7	8,3	8,1
La surcharge de travail (rythme de travail très soutenu, pause réduite ou nulle)	5,4	5,2	5,5	5,4	5,9	5,5	4,9	5,2	6,0	5,3	5,8	5,1	5,7	5,4	5,5	5,4	5,3	5,6
Le manque de professionnels de santé sur votre territoire d'exercice	3,5	3,0	3,6	3,2	3,6	3,4	3,5	4,6	3,0	3,0	3,8	4,2	4,7	3,4	3,5	3,2	3,2	3,9
Les changements d'horaires de travail (rappels sur repos, changements de plannings)	3,3	3,3	3,3	4,4	3,6	3,0	2,7	2,1	3,2	3,5	3,2	3,0	3,2	3,5	3,2	2,8	3,3	3,4
Le développement d'addictions en raison de votre activité professionnelle	1,6	2,0	1,5	1,2	1,9	1,6	1,4	0,9	1,8	1,7	1,8	1,3	1,6	1,8	1,5	0,7	1,7	1,6

L'analyse de la structuration du bien-être au travail : l'impact de différents facteurs

Clefs

Ces attributs ont des **contributions substantielles en cas de satisfaction et d'insatisfaction sur la note générale**. Ils augmentent la satisfaction générale lorsque les attentes sont dépassées et génèrent de l'insatisfaction en deçà. En d'autres termes, ces attributs ont un lien linéaire fort.

Fondamentaux

Ces attributs ont des **contributions nettement plus fortes en cas d'insatisfaction que de satisfaction**. Ces éléments ont un impact important sur la satisfaction globale lorsqu'ils sont évalués négativement mais ils contribuent peu à la satisfaction lorsqu'ils sont évalués positivement. Ces attentes n'ont pas de lien linéaire. Leurs fortes conséquences négatives en cas d'insatisfaction en font des facteurs à risque.

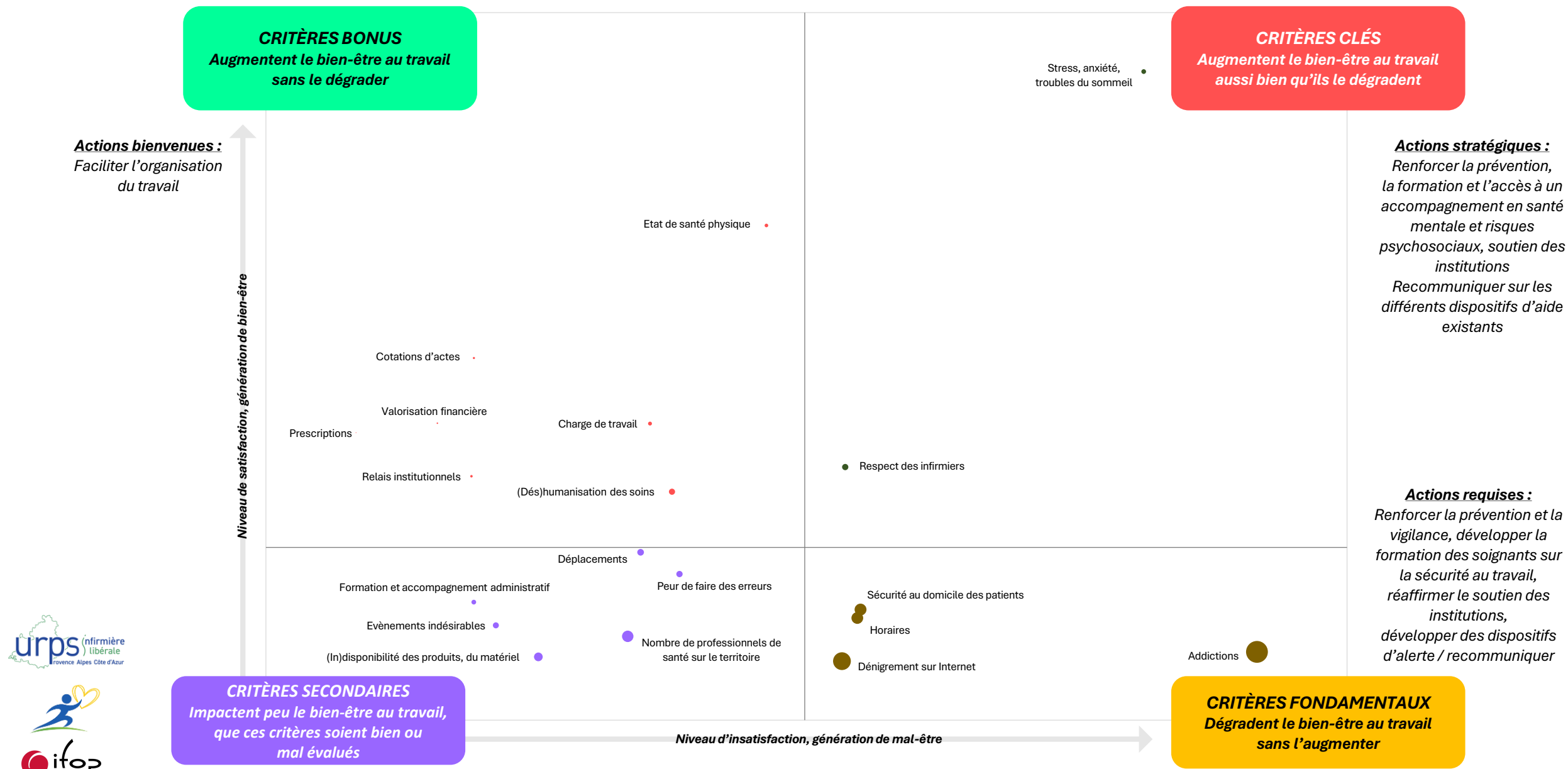
Bonus

Ces attributs ont des **contributions nettement plus fortes dans le cas de la satisfaction que dans le cas de l'insatisfaction**. Ces éléments contribuent à une forte satisfaction s'ils sont évalués positivement mais qui n'entraînent pas d'insatisfaction en cas d'évaluation négative. Que du bonus.... Le lien n'est pas linéaire.

Secondaires

Ces attributs ont des **contributions relativement faibles, que ce soit en cas de satisfaction ou d'insatisfaction**. Ces éléments contribuent faiblement à la satisfaction globale qu'ils soient évalués positivement ou négativement. En d'autres termes, ces attributs ont un lien linéaire faible.

L'analyse de la structuration du bien-être au travail : l'impact de différents facteurs



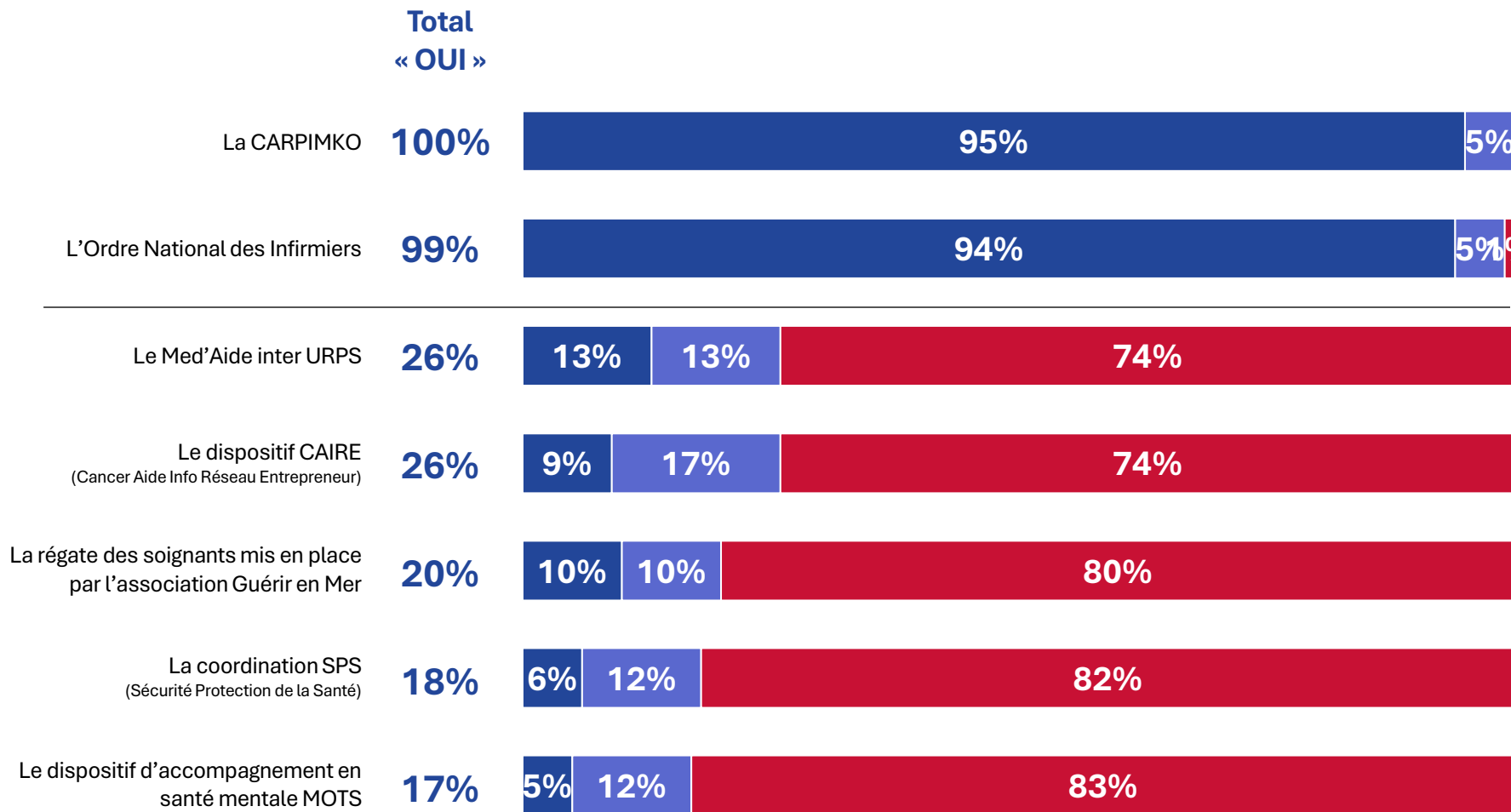


2.4

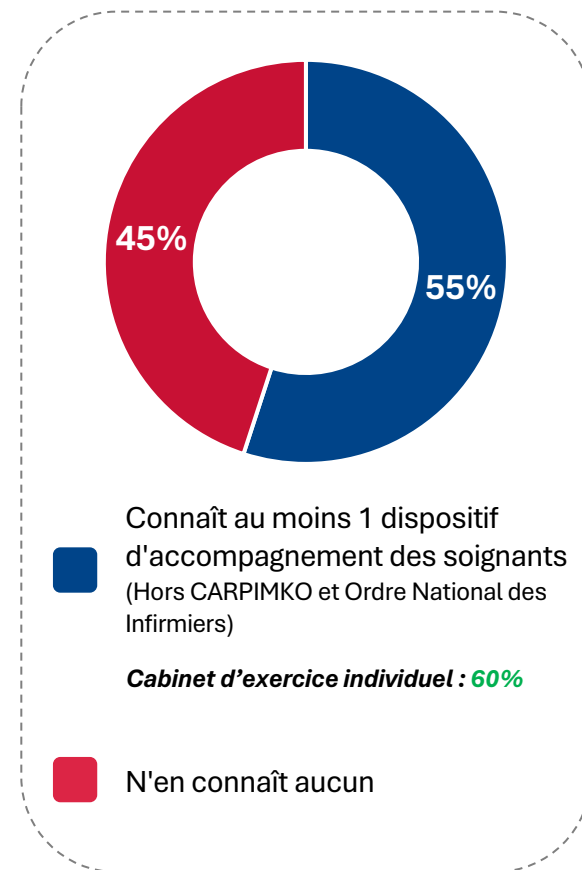
Notoriété et confiance
accordée à différents
acteurs de la profession

La notoriété de différents dispositifs relatifs à son métier d'infirmier libéral

QUESTION : Connaissez-vous les différents dispositifs suivants, ne serait-ce que de nom ?

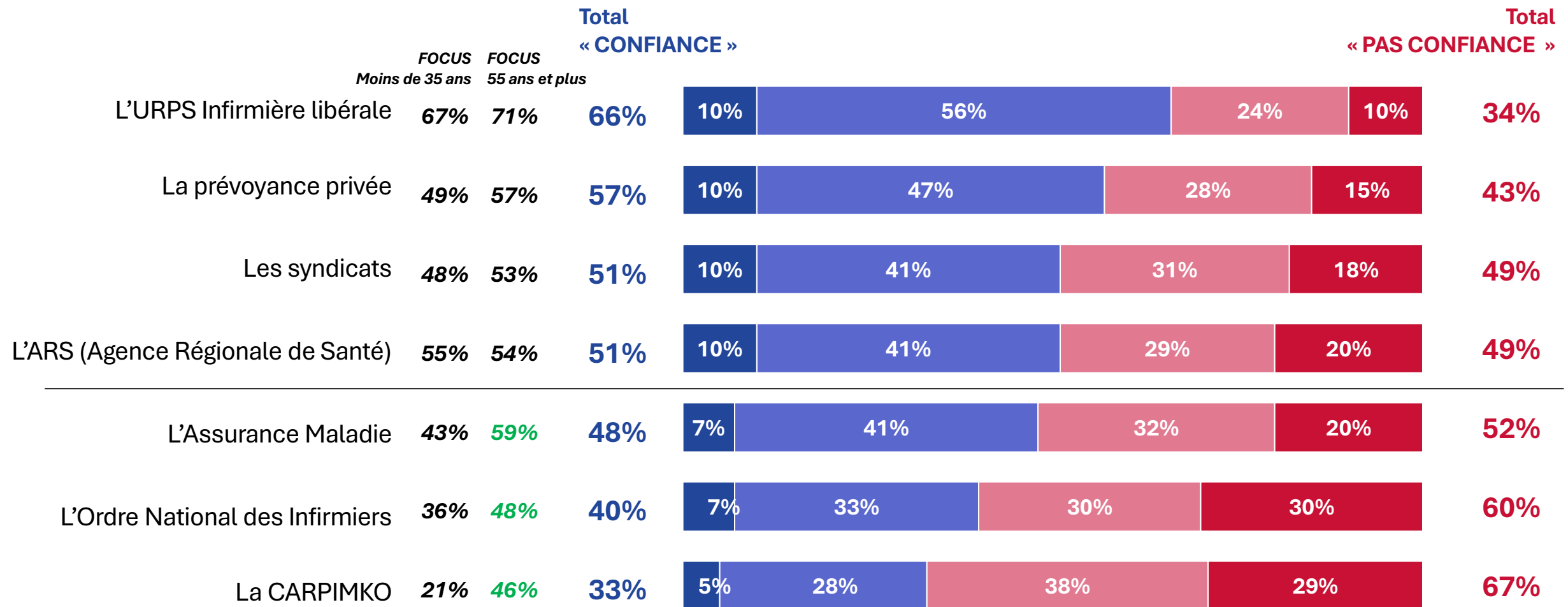


- Oui, et vous savez précisément de quoi il s'agit
- Oui mais vous ne savez pas précisément de quoi il s'agit
- Non, vous ne connaissez pas ce dispositif



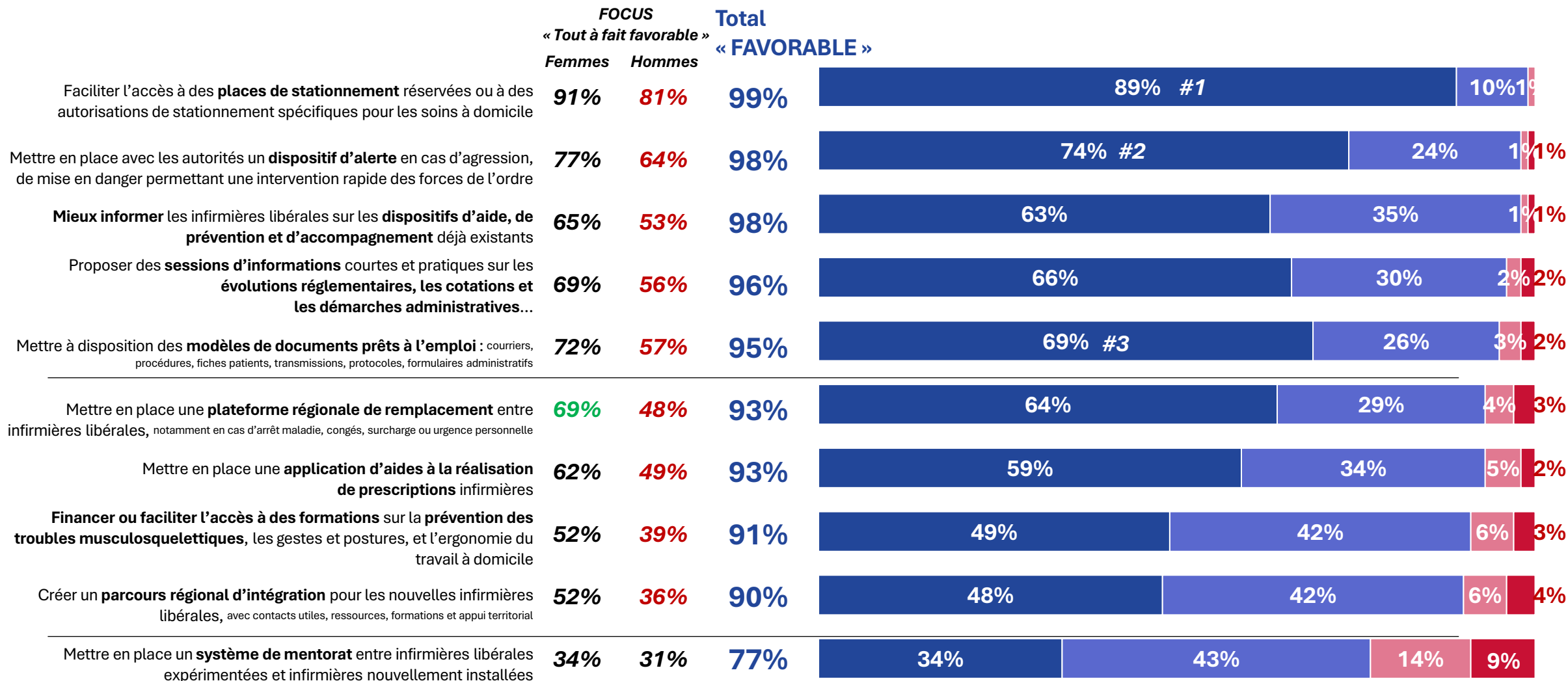
Le niveau de confiance à l'égard de différents acteurs et organismes et leur capacité d'action sur son quotidien professionnel

QUESTION : Pour finir, faites-vous confiance ou pas confiance aux différents acteurs et organismes suivants pour agir concrètement sur votre quotidien professionnel ?



L'adhésion quant à la mise en place régionale de différentes mesures visant à améliorer son quotidien professionnel

QUESTION : Et seriez-vous favorable ou pas favorable à la mise en place des différentes mesures suivantes à l'échelle de votre région pour améliorer votre quotidien professionnel ?





3.0

Les grands enseignements
de l'étude quantitative

Les infirmiers libéraux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur témoignent d'une satisfaction mitigée à l'égard de leur situation professionnelle actuelle : si le sentiment d'utilité et la fierté à l'égard de leur travail et des différentes relations sociales qu'ils entretiennent sont très présents, la charge administrative, le manque de reconnaissance, de soutien des institutions, et le manque d'accompagnement sur la santé et la sécurité au travail constituent les principaux facteurs d'un pessimisme fortement prononcé à l'égard de l'avenir. (1/2)

Moins d'un infirmier libéral sur deux se dit satisfait de sa situation professionnelle actuelle en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (49%), dont seuls 6% « très satisfait ». En comparaison à l'ensemble de la population salariée française – bien qu'il s'agisse d'une population sensiblement différente notamment du point de vue du statut professionnel –, le score de satisfaction des infirmiers libéraux de la région se situe ainsi 29 points en-deçà de la moyenne des salariés français. L'insatisfaction est d'autant plus prononcée pour ceux exerçant au sein d'un cabinet individuel (56%, +5pts vs moyenne, dont 19% de « pas du tout satisfaits ») tandis qu'à l'inverse les infirmiers libéraux pratiquant majoritairement des soins techniques sont deux tiers à se déclarer satisfaits de leur situation (65%, soit +16pts vs moyenne).

En dépit d'un niveau de satisfaction globale minoritaire, interrogés ensuite sur leur satisfaction à l'égard de différentes dimensions de leur travail, le constat se veut toutefois plus nuancé.

- **L'intérêt pour le travail (81%) et le niveau d'autonomie (80%) constituent les deux principaux éléments de satisfaction dans la vie professionnelle des infirmiers libéraux de la région.** Si la satisfaction à l'égard de l'autonomie est commune à tous les répondants, celle vis-à-vis de l'intérêt pour le travail est différenciée selon les types de soins réalisés : les infirmiers pratiquant majoritairement des soins techniques sont 91% à s'en dire satisfaits, contre 86% de ceux exerçant dans le cadre d'une répartition équilibrée entre soins techniques et BSI et 76% de ceux pratiquant majoritairement des soins en BSI.
- **Les infirmiers libéraux se montrent également catégoriques sur le sentiment d'utilité et de fierté dans leur travail et leur métier** (respectivement 94% et 90%). Ils sont également 71% à affirmer que le travail occupe une place centrale, d'épanouissement dans leur vie.
- **Le climat de confiance et les relations humaines constituent un atout de la profession** : ils sont 82 à 95% à se dire satisfaits de leurs relations avec leurs patients et leur entourage, leurs collègues et les autres professionnels de santé. 89% des interviewés estiment également pouvoir échanger avec ses collègues en cas de difficulté.
- **La majorité a le sentiment d'être bien formée et accompagnée sur les aspects techniques du métier** (soins, compétences médicales, 80%), sur la gestion des patients (60%) et dans une moindre mesure sur l'organisation du travail (57%), et plus des deux tiers (68%) estiment qu'ils ont la possibilité de développer leurs compétences dans le cadre de leur travail.

Les infirmiers libéraux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur témoignent d'une satisfaction mitigée à l'égard de leur situation professionnelle actuelle : si le sentiment d'utilité et la fierté à l'égard de leur travail et des différentes relations sociales qu'ils entretiennent sont très présents, la charge administrative, le manque de reconnaissance, de soutien des institutions, et le manque d'accompagnement sur la santé et la sécurité au travail constituent les principaux facteurs d'un pessimisme fortement prononcé à l'égard de l'avenir. (2/2)

Mais en parallèle de ces éléments jugés positivement, **les infirmiers libéraux de la région dépeignent néanmoins une profession « sous pression », un manque de soutien de la part des autorités compétentes et témoignent d'un manque de projection sereine dans l'avenir :**

- Si 6 infirmiers sur 10 se disent satisfaits du sentiment de sécurité dans l'exercice de leur travail (secteur géographique, route, domicile des patients) – un score qui se veut assez perfectible –, ils se montrent en revanche plus partagés au sujet de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle (55%) et des informations reçues au travail (50%), tandis qu'ils sont nettement **majoritaires à exprimer leur insatisfaction au sujet de la charge administrative (79%) et du niveau de rémunération de leurs actes (87%)**.
- **Une minorité des infirmiers interrogés estime bénéficier d'une reconnaissance de son travail** à sa juste valeur par ses pairs, les autres professionnels de santé ou encore ses patients (44%).
- **Le jugement à l'égard des relations avec divers organismes se veut par ailleurs plus sévère :** seuls 7% se sentent soutenus par les autorités administratives, et une minorité de répondants s'estime satisfaite de ses relations avec les structures institutionnelles (42%), les structures sanitaires et médico-sociales (39%), les autorités administratives (30%), les structures hospitalières (27%) ou encore les organismes de protection sociale (25%).
- **Près des trois quarts se sentent stressés au travail (73%, +24pts vs l'ensemble des salariés français)**, la majorité expriment devoir travailler dans l'urgence (53%) et près d'un sur deux souligne une charge inadaptée à son temps de travail (47%, ici un élément 21pts en-deçà des salariés français).
- **Le sentiment d'être bien formé et accompagné est minoritaire concernant la sécurité au travail (31%), les démarches administratives (26%), et la prévention des risques psychosociaux et physiques** (respectivement 21% et 20%).
- **Les deux tiers des infirmiers libéraux jugent que les conditions d'exercice de leur profession se sont dégradées (67%)** depuis le covid-19, tandis qu'une proportion tout à fait résiduelle (1%) fait état d'une amélioration et que 28% estiment qu'elles ne se sont ni améliorées ni dégradées.
- En outre, **le pessimisme surplombe toutes les dimensions de la vie professionnelle des interviewés :** 9 infirmiers sur 10 se disent pessimistes quant au devenir de la profession et du secteur, et 8 sur 10 le sont concernant leur propre situation professionnelle.

En définitive, ils sont 61% à envisager un changement de situation d'ici la fin de leur carrière : 21% songent à quitter l'exercice libéral, 17% pensent changer de métier tout en restant dans le secteur de la santé, et 23% envisageraient de quitter complètement le métier et le secteur de la santé. **Dans le détail, la reconversion vers un autre métier est davantage portée par les plus jeunes libéraux :** 58% des moins de 35 ans et 54% des 35-44 ans (soit respectivement +18pts et +14 pts par rapport à la moyenne des infirmiers libéraux interrogés).

Alors que les infirmiers libéraux interrogés jugent plutôt positivement de leur état de santé global, le taux d'exposition aux risques psychosociaux, plus élevé que pour la moyenne des salariés français, incite, de par la nature du métier d'infirmier, à la vigilance : en fonction du genre et de l'âge d'une part, au regard des pratiques d'arrêt de travail, moins fréquentes mais plus longues, d'autre part.

Les infirmiers libéraux de la région jugent leur état de santé global à des niveaux plutôt bons : 66% auto-évaluent leur état de santé physique positivement, dont 15% qui l'estiment « très bon », et ils sont 61% concernant leur état de santé psychologique, dont 14% qui le jugent « très bon. Les moyennes générales sur leur état de santé s'établissent ainsi respectivement à 6,3/10 pour la santé physique et 6,1/10 pour la santé psychologique. Plus en détail, sur ces deux indicateurs, sont observés de manière assez logique des **inversions de tendance selon l'âge des infirmiers libéraux** : ainsi les plus jeunes évaluent-ils leur état de santé physique meilleur que leurs aînés (7,0/10 pour les moins de 35 ans contre 6,1/10 pour les 55 ans et plus) mais évaluent plus négativement leur état de santé psychologique (5,8/10 pour les moins de 35 ans contre 6,5/10 pour les plus de 55 ans).

Pour autant, sur la base de **l'indicateur de risques psychosociaux** construit selon différents piliers thématiques*, si la majorité des infirmiers interrogés affiche un taux d'exposition aux RPS décrit comme « faible » (56%), **ils y sont, de par la nature de leur métier, plus exposés que la moyenne des salariés français**. Ainsi, la moyenne d'exposition aux RPS sur la population infirmière libérale interrogée s'établit à 51,2/100 (et plus la note se rapproche de 0, plus l'exposition s'avère élevée), contre 59,8/100 pour les salariés français. Et seuls 3% des répondants sont concernés par un niveau de RPS « très élevés ». Dans le détail, l'exposition aux RPS s'avère plus faible chez les plus âgés et les infirmiers exerçant dans les Alpes-de-Haute-Provence, tandis qu'à l'inverse elle est décrite comme plus élevée chez les infirmiers libéraux de moins de 45 ans, ceux des Bouches-du-Rhône et chez les infirmiers exerçant en cabinet individuel.

De surcroît, **21% des infirmiers libéraux de la région déclarent avoir été arrêtés au moins un jour entre le 1^{er} juin 2025 et le 1^{er} juin 2026, et se sont arrêtés en moyenne 13 jours**. En comparaison, les salariés français sont plus nombreux à avoir été arrêtés sur une année (35%, soit +14 points) mais sur des durées moyennes moins longues (7,3 jours), témoignant à nouveau, du fait de la nature de leur activité, d'une moindre propension à s'arrêter de travailler lorsque nécessaire, mais d'un temps d'arrêt plus long lorsque l'arrêt de travail a lieu. On observe sur cet aspect une **différence de genre** : les hommes de la profession sont moins nombreux à déclarer s'être arrêtés sur cette période (17% contre 22% des femmes) et lorsqu'ils se sont arrêtés, cet arrêt avait une durée de 7,3 jours en moyenne, contre 14,6 jours pour les femmes, soit une proportion doublée.

Au-delà d'un vécu au travail qui peut s'avérer sensiblement différent (plus grande satisfaction des hommes à l'égard de différentes dimensions de leur situation professionnelle, plus optimistes concernant l'avenir et le devenir de la profession, moindre vécu d'événements impactant leur vie personnelle ou professionnelle au cours des douze derniers mois), **cette différence de genre au sein de la profession s'intègre dans des écarts de genre observés plus globalement au sein de la société française et de différentes professions** : les femmes consultent davantage des professionnels de santé lorsque nécessaire, et portent davantage attention à leur état de santé et à celui de leurs proches (en charge du *care*), tandis que les hommes font face à différentes injonctions culturelles et sociales qui les incitent à moins conscientiser leur propre état de santé mentale et physique, et à moins s'absenter de leur travail.

* CF. détail de la méthodologie de construction de l'indicateur page 36

Les problématiques administratives et organisationnelles constituent les principaux irritants du quotidien des infirmiers libéraux de la région.

Interrogés sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier au quotidien, les aspects administratifs et financiers (83% de citations au total) et les problèmes organisationnels (73%) constituent les deux principaux sujets « bloquants » pour les infirmiers libéraux de la région. La majorité d'entre eux citent néanmoins aussi des difficultés ayant trait à la santé et la sécurité au travail (52%), ainsi qu'aux risques psychosociaux (50%). Les contraintes logistiques sont quant à elles mentionnées en bas de tableau par moins d'un quart des répondants (23%).

Plus en détail, indépendamment des grandes catégories mentionnées plus haut, **la majorité des infirmiers libéraux interrogés citent d'abord explicitement l'inadéquation entre la valorisation financière et les actes effectués (72% de citations) ainsi que les problèmes de prescription (55%)**. Les problématiques de cotations d'actes arrivent en bas du podium, citées par une large minorité de répondants (47%). Dans le bas du classement TOP 5 enfin, et en dépit d'un état de santé jugé globalement bon, un tiers des infirmiers font part de la dégradation de leur état de santé physique (blessures, arthrose, tendinites, troubles musculosquelettiques ; 34%) mais aussi psychologique (stress, anxiété, épuisement professionnel, dépression, troubles du sommeil ; 32%). A noter également, plus de 3 infirmiers sur 10 soulignent le manque de relais institutionnels pour les situations complexes (31%).

Les différentes problématiques présentées aux infirmiers interrogés ont par la suite fait l'objet d'une notation de 0 à 10, visant à mesurer l'impact perçu de ces différentes difficultés du quotidien sur leur niveau bien-être au travail (plus la note se rapproche de 10, plus l'impact sur le bien-être au travail est perçu comme élevé). Si dans le TOP 3 la hiérarchie des impacts demeure sensiblement la même que celle des difficultés principalement rencontrées (l'inadéquation entre valorisation financière et actes effectués, problèmes de prescription, problématiques de cotations d'actes), **le manque de relais institutionnels pour les situations complexes vient néanmoins ici préempter l'état de santé physique et psychologique dégradé, et se classe ainsi au 4^{ème} rang en termes d'impact jugé élevé sur le bien-être au travail des infirmiers.**

Par ailleurs, **l'impact perçu de ces difficultés du quotidien varie en fonction des différentes catégories d'infirmiers :**

- La valorisation financière rapporté aux actes effectués, la surcharge de travail et le changement des horaires de travail sont jugés moins impactants par les plus âgés.
- **L'impact du manque de professionnels de santé sur le territoire d'exercice est situé géographiquement** : les infirmiers des Alpes-de-Haute-Provence, du Var et du Vaucluse ont des notations moyennes supérieures à 4, tandis que les infirmiers libéraux des Alpes-Maritimes et des Bouches-du Rhône attribuent une note moyenne de 3/10.
- Le **développement d'addictions, davantage déclarés chez les hommes** (7% contre 3% des femmes), impacte plus fortement leur bien-être au travail.

Pour autant, la prévention, la formation et l'accompagnement des infirmiers sur la sécurité au travail, sur les risques psychosociaux et la santé mentale constituent les actions les plus susceptibles de préserver et/ou d'améliorer sensiblement leur état psychologique.

En complément, une analyse statistique secondaire a été réalisée et révèle que **les principales difficultés jugées impactantes par les infirmiers constituent essentiellement des irritants du quotidien, et ne sont pas nécessairement celles étant le plus fortement corrélées à leur niveau de bien-être au travail. Ainsi :**

- Sont identifiés comme **critères « secondaires »** : les déplacements, la formation et l'accompagnement administratif, les événements indésirables, l'indisponibilité des produits ou du matériel, la peur de faire des erreurs, le nombre / manque de professionnels de santé sur le territoire
→ **Ces dimensions contribuent peu au niveau de bien-être au travail, que ces dimensions soient jugées satisfaisantes ou insatisfaisantes.**
- Sont identifiés comme **critères « fondamentaux »** : la sécurité au domicile des patients, les horaires de travail, le dénigrement des soignants sur internet, les addictions potentiellement développées au cours de l'activité professionnelle
→ **Si certaines de ces dimensions constituent des invariants ou caractéristiques propres au métier (exemple : les horaires de travail), elles contribuent à dégrader le niveau bien-être au travail sans l'augmenter pour autant si les dimensions sont jugées satisfaisantes. Il convient donc ici de veiller à ce que ces dimensions (sécurité, protection des soignants en ligne, prévention des troubles addictifs) soient traités comme des pré-requis, des indispensables, et conservent un niveau de qualité suffisant.**
Actions requises : Renforcer la prévention et la vigilance, développer la formation des soignants sur la **sécurité au travail**, réaffirmer le soutien des institutions, développer ou recommuniquer sur l'existence de **dispositifs d'alerte**
- Sont identifiés comme **critère « clés »** : le respect des infirmiers et le niveau de stress, d'anxiété, les troubles du sommeil
→ **Ces dimensions contribuent à augmenter le bien-être au travail aussi bien qu'elles peuvent le dégrader. Elles constituent par ailleurs des risques psychosociaux à l'instar des dimensions relevées comme critères fondamentaux. Pour agir sur le développement de troubles anxieux des infirmiers, il conviendrait d'abord de traiter les dimensions identifiées comme critères fondamentaux afin de réduire les troubles anxieux.**
Actions stratégiques : Renforcer la prévention, la formation et l'accès à un accompagnement en **santé mentale et risques psychosociaux**, soutien des institutions, recommuniquer sur les différents dispositifs d'aide existants (Med'Aide inter URPS, CAIRE, coordination SPS, MOTS, Régate des soignants par Guérir en mer...)
- Enfin, sont identifiés comme **critères « bonus »** : l'état de santé physique, l'humanisation des soins, la charge de travail, les relais institutionnels, les prescriptions, la valorisation financière, les cotations d'actes
→ **Ces dimensions contribuent à augmenter le niveau bien-être au travail des infirmiers lorsqu'elles sont jugées satisfaisantes, sans le dégrader toutefois si ces conditions ne sont pas remplies. Elles constituent davantage des irritants du quotidien sans conséquence majeure sur l'état de santé psychologique et agissent comme des dimensions vectrices de « confort » au travail.**
Actions bienvenues : Faciliter l'organisation du travail

Les infirmiers sont en effet minoritaires à connaître les différents dispositifs déjà existants pour les accompagner et les soutenir dans leur quotidien professionnel. En parallèle, l'URPS Infirmière libérale bénéficie de la confiance de la majorité des infirmiers interrogés, et les différentes mesures testées et destinées à améliorer leur quotidien professionnel à l'échelle de la région remportent une adhésion massive.

Si la quasi-unanimité des infirmiers libéraux de la région connaît la CARPIMKO et l'Ordre National des Infirmiers, **seuls 55% déclarent connaître au moins un des différents dispositifs présentés et dédiés à l'accompagnement de ces professionnels de santé** (Med'Aide, CAIRE, la régate, la coordination SPE et MOTS).

Dans le détail, à peine un quart des infirmiers interrogés déclarent connaître Med'Aide inter URPS et le dispositif CAIRE (26% tous deux), 2 sur 10 déclarent connaître la régate des soignants par l'association Guérir en mer, et moins de 2 sur 10 connaissent la coordination SPS (18%) et le dispositif MOTS (17%). Plus encore, **seulement 5% à 13% des infirmiers interrogés déclarent savoir précisément ce que recouvrent ces différents dispositifs, mettant ainsi en exergue la probabilité que peu de soignants fassent appel à ces structures et dispositifs pourtant déjà existants pour obtenir du soutien dans leur quotidien de travail.**

Pour agir concrètement sur leur quotidien professionnel, en dépit de leur notoriété, **la minorité des infirmiers libéraux fait confiance à l'Ordre National des Infirmiers et à la CARPIMKO** (respectivement 40% et 33%) qui arrivent tous deux en bas de classement juste derrière l'Assurance maladie (48%), tandis que l'ARS et les syndicats bénéficient de la confiance d'une courte majorité d'infirmiers (51% tous deux). La prévoyance privée arrive en deuxième position et obtient la confiance de 57% des infirmiers, tandis que **l'URPS Infirmière libérale arrive en tête de classement et bénéficie de la confiance des deux tiers des infirmiers libéraux** (66%, dont 10% qui lui font « tout à fait confiance »).

A noter : la confiance accordée à la quasi-totalité des acteurs, notamment l'Assurance Maladie, l'Ordre National des Infirmiers et la CARPIMKO, est bien plus élevée chez les infirmiers libéraux les plus âgés comparé aux plus jeunes, qui mettent à distance ces institutions (+5 à +25 points).

Enfin, pour améliorer leur quotidien professionnel à l'échelle de leur région, **les infirmiers libéraux font preuve d'une adhésion très massive aux différentes mesures proposées dans l'enquête** (score global d'adhésion variant de 77% à 99%, dont 5 mesures sur 10 franchissant le seuil des 95% d'adhésion), avec toutefois des degrés variables d'adhésion franche. **Les trois mesures remportant l'adhésion la plus franche sont :**

- La facilitation d'accès aux **places de stationnement réservées** : 99% d'adhésion dont 89% une adhésion franche
- La mise en place d'un **dispositif d'alerte** en cas d'agression auprès des autorités : 98% d'adhésion dont 74% une adhésion franche
- La mise à disposition de **modèles de documents prêts à l'emploi** : 95% d'adhésion dont 69% une adhésion franche

La nécessité de **mieux informer sur les dispositifs d'aide, de prévention et d'accompagnement déjà existants** est également relevée par 98% des répondants, tandis que 96% sont favorables à des **sessions d'informations sur les évolutions réglementaires, les cotations et les démarches administratives.**

Sur l'ensemble de ces mesures, les femmes sont systématiquement plus nombreuses à faire part d'une adhésion franche (+10 à +21 points sur « tout à fait favorable ») en comparaison avec leurs homologues masculins, car également plus nombreuses à témoigner d'un quotidien de travail dégradé et déprécié. De surcroît, la majorité d'entre elles adhèrent tout à fait à 9 mesures proposées sur 10, tandis que leurs homologues masculins se montrent favorables à seulement 5 mesures sur 10.



Everything starts with people